

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA COHABITATION ENTRE FEMMES TRANS ET FEMMES CISGENRES :
DÉFIS ET RÉALITÉS DES INTERVENANTES OEUVRANT DANS UN CENTRE
D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE
ACCUEILLANT LES FEMMES TRANS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

ELISABETH DUPRAS-LEDUC

SEPTEMBRE 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement toute l'équipe de l'Auberge Madeleine. Votre sincérité et votre générosité m'ont permis d'avoir un terrain riche pour cette recherche. Sans vous, rien de tout ça n'aurait été possible. Merci de vous être « mouillées » et d'avoir échangé sans crainte ni retenue. Je vous en serai éternellement reconnaissante.

J'aimerais ensuite remercier ma directrice de recherche, Maria Nengeh Mensah qui a su me guider tout au long de ce processus. Maria, tu as une patience hors pair et tu m'as permis de venir à bout d'un projet qui m'apparaissait insurmontable par moments. Merci infiniment.

De plus, je remercie de tout mon cœur ma famille, mes amis et mon copain qui m'ont épaulé lors de cette épreuve qui n'a pas été toujours facile pour moi à travers les années. Merci à Sam, Gabrièle, Gabrielle et Justine pour nos longues journées d'étude ensemble. Merci à ma famille de m'avoir écoutée quand je voulais tout lâcher. Merci beaucoup à tous les autres d'avoir été compréhensifs et encourageants pendant toutes ces années.

Finalement, un merci tout spécial à Safia Nolin et Alexandra Strelinski qui ont doucement rythmé mes longues journées de rédaction.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	vi
RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I Problématique	4
1.1 Que sait-on à propos des femmes trans?.....	4
1.1.1 Genre et cisnormativité (point de vue social).....	5
1.1.2 La dysphorie de genre (point de vue médical).....	7
1.2 L'itinérance des femmes trans	9
1.2.1 L'itinérance au féminin.....	11
1.3 Intervention féministe et perspective intersectionnelle	13
1.3.1 Fondements.....	13
1.3.2 Tensions féministes	16
1.4 Objectifs de la recherche.....	18
1.4.1 Objectifs généraux	19
1.4.2 Objectifs spécifiques	19
CHAPITRE II Cadre théorique.....	20
2.1 Les discours dominants.....	21
2.1.1 Le discours biomédical	21
2.1.2 Discours issus des sciences sociales et comportementales : le discours « psy » ²³	
2.2 Discours alternatifs : les discours des droits des citoyens (citizen's rights discourse).....	24
2.2.1 Le discours transactiviste.....	25
2.2.2 Le discours féministe et la perspective intersectionnelle	26
2.3 Les besoins des destinataires de services (service users' needs).....	27

2.4	Le but professionnel (professional purpose).....	28
CHAPITRE III Méthodologie de recherche		30
3.1	Introduction.....	30
3.2	Collecte de données	31
3.2.1	Entretien avec une informatrice clé	32
3.2.2	Recherche documentaire.....	33
3.2.3	Entrevue de groupe	34
3.3	Traitement et analyse des données.....	35
3.4	Considérations éthiques	36
3.5	Limites de la recherche	38
CHAPITRE IV Présentation des résultats		39
4.1	Présentation de l'organisme.....	40
4.1.1	Fondation et clientèle desservie.....	40
4.1.2	Conseil d'administration.....	42
4.1.3	Admission	42
4.1.4	L'évolution des critères d'admission.....	43
4.1.5	Interventions et services offerts	46
4.1.6	Vie commune.....	47
4.2	Philosophie d'intervention.....	49
4.2.1	Valeurs féministes et intersectionnelles.....	50
4.2.2	L'inclusion des femmes trans	51
4.3	Présentation de l'équipe de travailleuses	53
4.3.1	Profil des participantes	53
4.4	Données issues de l'entrevue de groupe	56
4.4.1	Historique des procédures.....	56
4.4.2	La cohabitation au quotidien	57
4.4.3	Les défis.....	58
4.4.4	Aspects positifs de la cohabitation	68
4.4.5	Recommandations.....	70
4.5	Conclusion	72
CHAPITRE V		74

Analyse des résultats.....	74
6.1 Discours pathologisants	74
6.1.1 Les critères d'admission relatifs aux femmes trans	74
6.1.2 Nous « femmes »	77
6.2 Discours féministes.....	79
6.2.1 Nous « féministes »	79
6.2.2 Perspective féministe intersectionnelle.....	82
6.3 Le discours transactiviste et les besoins des destinataires de services	85
6.4 Conclusion	88
CONCLUSION.....	89
ANNEXE A Cadre théorique : Les différents discours décrits par Healy.....	92
ANNEXE B Grille pour la recherche documentaire	93
ANNEXE C Schéma de l'entrevue de groupe.....	95
ANNEXE D Formulaire d'information et de consentement	97
BIBLIOGRAPHIE.....	103

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

APA American Psychiatric Association

ASTT(e)Q Action santé travesti(e)s et transsexuel(le)s du Québec

DSM The Diagnostic and Statistical Manual of Mental Health Disorders

FFQ Fédération des femmes du Québec

FMHF Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec

LGBTQ lesbiennes, gais, bisexuels, trans et queer.

RÉSUMÉ

Le présent mémoire a pour but de relever les principaux enjeux liés à la cohabitation entre femmes cisgenres et femmes trans en contexte de maison d'hébergement ainsi que d'identifier les principaux discours qui façonnent la pratique des intervenantes. Cette recherche qualitative est une étude de cas centrée sur l'Auberge Madeleine, une maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance à Montréal employant une approche d'intervention féministe. Les méthodes utilisées sont la recherche documentaire, une entrevue avec une informatrice clé ainsi qu'une entrevue de groupe avec 15 intervenantes de l'Auberge Madeleine. Les résultats obtenus permettent de décrire les composantes et le fonctionnement de l'organisme, la philosophie de l'intervention mise en place, l'équipe de travailleuses et les enjeux découlant de la cohabitation entre femmes cisgenres et femmes trans : l'adoption d'une posture commune entre les intervenantes, les différences intergénérationnelles et féministes, le manque de connaissances sur les réalités trans et l'absence de consensus quant à l'inclusion des femmes trans entre les diverses maisons d'hébergement. En outre, l'analyse des résultats, à la lumière du modèle dynamique du travail social en contexte de Karen Healy, montre la présence de divers discours qui forgent la pratique des intervenantes: le discours biomédical et « psy »; les discours féministes ainsi que le discours transactiviste. Finalement, les données recueillies démontrent que l'Auberge Madeleine met de l'avant une approche anti-oppressive et transaffirmative promouvant l'inclusion des femmes trans dans les milieux féministes et féminins. Cette maison s'insère ainsi dans une perspective de changement social en contribuant à la remise en question des systèmes d'oppression et de catégorisation des genres existants.

Mots clés : cohabitation, femmes cisgenres, femmes trans, itinérance, inclusion intervention féministe, intervention en maison d'hébergement, travail social.

INTRODUCTION

Le présent mémoire porte sur la cohabitation entre des femmes trans et des femmes cisgenres dans une maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance qui accueille les femmes trans. Les personnes trans peuvent être définies comme des personnes ayant une identité de genre ne concordant pas avec le sexe leur étant attribué à la naissance (Enriquez, 2013). En ce sens, les femmes trans s'identifient au genre féminin, alors que le sexe leur étant attribué à la naissance est plutôt masculin (Sengenès, 2004). Comme les femmes trans s'identifient à un genre différent de celui leur étant attribué à la naissance, elles se retrouvent dans un interstice lorsqu'elles entrent en contact avec des espaces genrés, où il y a une ségrégation entre femmes et hommes. Ce sujet m'interpelle particulièrement puisque j'ai moi-même été intervenante dans une maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance. Lors de cette expérience, j'ai pu voir que les critères d'admission par rapport aux femmes trans varient d'une ressource à l'autre et que ces femmes se trouvent souvent dans une situation difficile quand vient le temps de se trouver un lit où dormir. De plus, la présence des femmes trans semblait parfois mal perçue par d'autres résidentes. Les femmes trans se trouvant dans une situation d'itinérance sont ainsi dans un entre-deux en ce qui concerne les ressources d'hébergement : prises entre les ressources d'hébergement pour femmes et celles pour hommes, leur inclusion dans les maisons d'hébergement pour femmes ne faisant pas consensus.

Reflétant ce manque de consensus, au printemps 2018, j'ai contacté au hasard 6 maisons d'hébergement pour femmes en difficulté ou en situation d'itinérance à Montréal pour leur demander si elles acceptaient les femmes trans. Sur les 6 endroits contactés, 3 maisons ont répondu que le critère d'admission est le suivant : la

personne doit s'identifier au genre féminin, c'est-à-dire de s'identifier comme étant femme. Ces ressources acceptent donc les femmes trans, puisque ces personnes s'identifient au genre féminin. Quant aux 3 autres maisons, elles demandent des conditions plus pointilleuses. La première m'a indiqué exiger la mention « F » sur la carte d'assurance maladie, une autre demande des entrevues préalables avec la personne pour voir où en elle en est dans son processus de transition, et finalement, la dernière demande que la personne n'ait plus d'organes génitaux masculins pour y être admise. Suivant ce petit sondage, il appert que certaines maisons acceptent sans contraintes les femmes trans alors que d'autres exigent une entrevue préalable à l'admission ou ont besoin d'une « attestation officielle » du processus de transition. Ce faisant, on peut en déduire que des femmes trans se retrouvent (mal) prises avec les deux options suivantes : devoir séjourner dans des maisons dédiées aux hommes où le risque de vivre des expériences de discrimination et de violence est sensiblement élevé, ou alors, devoir dormir dans la rue ce qui comporte aussi un lot de risques importants. Plusieurs des maisons contactées m'ont aussi mentionné être en processus de réflexion ou avoir eu à discuter de cette situation au sein de leur équipe afin de prendre une décision quant à l'admission des femmes trans. Ceci semble donc être un sujet chaud et être au cœur des préoccupations des équipes de travailleuses en hébergement pour femmes.

Ainsi, la question qui sous-tend cette recherche est la suivante : comment une ressource d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance qui accepte les femmes trans et qui met de l'avant une approche d'intervention féministe vit-elle cette cohabitation ?

Le but de cette recherche est ainsi de dresser le portrait de ce qui existe déjà en termes de cohabitation entre femmes cisgenres et femmes trans, mais aussi d'étayer les réalités et les défis possibles qui découlent de cette cohabitation. Dans une perspective plus large, ce projet s'inscrit dans une visée d'amélioration des pratiques

d'intervention avec les femmes trans et d'une plus grande inclusion de celles-ci dans les milieux et mouvements féminins et féministes. Je souhaite ainsi nourrir la réflexion pour les maisons d'hébergement ou tout autre organisme qui se questionnent quant à la légitimité de la présence des femmes trans dans leur établissement, étant à la base prévu pour les femmes.

Les chapitres suivants présenteront d'abord la problématique et ensuite, il sera question du cadre théorique sur lequel repose cette recherche. Puis, la méthodologie de cette recherche sera décrite. Ensuite, les résultats amassés seront présentés puis analysés.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Les prochaines sections regroupent plusieurs données et études quant aux femmes trans, à l'itinérance et à la cohabitation entre femmes trans et cisgenres. À noter que cette revue de littérature n'est pas exhaustive.

1.1 Que sait-on à propos des femmes trans?

Espineira, Thomas et Alessandrin (2012) utilisent les principes de Jogjakarta pour définir la notion d'identité de genre:

L'identité de genre est comprise comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire (Espineira, Thomas et Alessandrin, 2012, p.32).

Or, les réalités des femmes dites trans peuvent s'avérer particulières et différer de celles des hommes trans. En effet, un texte de Sengenès (2004) souligne qu'en passant d'un genre à l'autre, les personnes trans passent d'une classe sexuelle à une autre : le degré d'oppression variant d'un genre à un autre. Certains passent ainsi du côté des « dominants » vers le côté des « dominés » en s'identifiant comme femme, alors que d'autres passent des « dominés » vers le côté « dominant » en s'identifiant comme homme. Cette transition d'un genre à un autre engendre ainsi des expériences

d'oppression différentes. Ce passage pour les femmes trans semblerait alors être sensiblement différent, voire plus difficile, que celui des hommes trans (Sengenès, 2004)¹. En ce sens, une étude de Grossman et ses collègues (2005) arrive à la conclusion que les jeunes femmes trans vivent plus de préjudices que les jeunes hommes trans. En outre, ils ont aussi relevé que les parents des jeunes femmes trans étaient plus enclins à désapprouver l'identité de genre de leurs enfants que les parents de jeunes hommes trans (Grossman et coll. 2005 dans Worthen, 2013).

1.1.1 Genre et cisnormativité (point de vue social)

Tel qu'expliqué ci-haut, les personnes trans construisent leur identité de genre en positionnant en marge de l'adéquation entre le sexe (biologique) et le genre (social) : « Le terme "transgenre" est utilisé pour désigner les vies et les expériences d'un groupe diversifié de personnes vivant hors normes relativement aux catégories de sexe/genre (c.-à-d. des catégories où la biologie d'un corps est censée déterminer comment une personne vivra et entrera en relation avec le monde social) » (Namaste, 1996 dans St-Hilaire, 1999, p.28). Ces « normes » concernant l'adéquation sexe et genre sont synonymes de ce que l'on appelle la cisnormativité. La cisnormativité combine la notion de cisgenre, ce qui veut dire les personnes s'identifiant au sexe leur étant assigné à la naissance, et l'idée de normativité. C'est donc de dire que les personnes pour qui le genre est concordant à leur sexe de naissance sont plus « normales » que les personnes pour qui il ne concorde pas (Baril, 2009). Cette idée de cisnormativité est ancrée dans nos sociétés de diverses manières. Par exemple, elle se reflète dans les politiques, l'éducation, les médias et, évidemment, dans le domaine de la santé.

¹ Voir Aussi Baril (2009) sur le débat des privilèges masculins et la transexualité.

Si la cisnormativité positionne ainsi les femmes trans en marge, cette marginalité est associée à des situations de discrimination. La discrimination au sens large correspond à un traitement différentiel d'un groupe par rapport à un autre, dans le langage courant elle sous-entend une hiérarchisation entre ces deux groupes (Lochak, 2003). Ainsi, on peut percevoir qu'il existe une forme de hiérarchisation entre les personnes cisgenres et les personnes trans : « le *privilège cissexuel* – c'est à dire de l'analyse à deux vitesses qui promeut l'idée que les genres transsexuels sont distincts et moins légitimes que les genres cissexuels » (Serano, 2007). Serano décrit ainsi un rapport d'infériorité entre personnes trans et cis en amenant la notion de « privilège cissexuel ». Reflétant cette idée, plusieurs études telle que celle de Lombardi et ses collègues (2002) démontrent que les personnes trans sont plus enclines à vivre des expériences de discrimination et de violence : harcèlement, agressions sexuelles, viols, agressions armées, etc., lorsque comparées aux personnes non trans. Il a d'ailleurs été relevé par l'organisme Aide aux trans du Québec que les femmes trans avaient en moyenne 1500 fois plus de risques d'être tuées que le reste de la population (Aide aux trans du Québec, 2017).

Sans distinction quant à l'expression de genre de la personne (femme trans ou homme trans), d'autres écrits arrivent à la conclusion que les personnes trans, en contexte de cisnormativité, en plus d'être plus à risque d'actes violents, sont aussi plus souvent victimes de discrimination économique due à leur identité de genre. Par exemple, plusieurs rapportent avoir été discriminées à l'embauche, se voir refuser une promotion, subir plusieurs pertes d'emploi, etc. (Lombardi et coll., 2002). Illustrant cette idée, dans une étude de Minter et Daley (2003), on mentionne qu'environ 50% des personnes trans ont vécu de la discrimination au sein de leur emploi due à leur identité. Dans le même ordre d'idées, les personnes LGBTQ vivent plus souvent dans

des conditions de pauvreté, lorsque comparées au reste de la population (American Psychiatric Association, 2017)².

Les femmes trans peuvent donc se retrouver dans des situations de grande vulnérabilité et être à risque d'expériences diverses de discrimination et de violence. En effet, tel que les études le relèvent, dans un contexte cisnormatif, le statut de femme trans s'accompagne d'une position sociale marginale.

1.1.2 La dysphorie de genre (point de vue médical)

Une des plus grandes sources d'informations à propos des femmes trans est le point de vue médical et psychiatrique. On parle en effet d'un phénomène de « médicalisation » des personnes trans, ou en d'autres mots, des diverses manières dont les variations d'expressions de genre ont été analysées et définies par le corps médical et psychiatrique (Giami, 2011). Relevant de ce phénomène de médicalisation, les personnes trans figurent encore aujourd'hui dans le DSM sous la catégorie « dysphorie de genre » (American Psychiatric Association, 2013). Le fait qu'elles y figurent les associe à un trouble de santé mentale, à quelque chose d'« anormal ». Cette classification des personnes trans sous le terme « dysphorie de genre » alimente ainsi un discours pathologisant, décrivant les personnes trans comme souffrant d'un trouble de santé mentale.

Dans le même sens, Giami (2011) argumente que ce discours entretient la stigmatisation des personnes trans :

² Pour plus de données statistiques sur les réalités trans, il aurait été intéressant de s'attarder aux données recueillies par Trans Pulse Canada. <https://transpulsecanada.ca/fr/home-francais/>

Il est considéré que les catégories psychiatriques utilisées actuellement constituent des obstacles à la pleine réalisation des droits de l'homme par les personnes trans et ce à double titre en ce qu'elles contribuent et renforcent les discriminations sociales dont sont victimes ces personnes [...]. Par ailleurs, les discriminations sociales dont sont victimes les personnes trans sont considérées comme à l'origine de troubles mentaux chez certaines d'entre elles. (Giami, 2011, p.3)

L'auteur décrit un cercle vicieux : les personnes trans sont victimes de discrimination ce qui peut entraîner chez elles des troubles de santé mentale, or, les catégories psychiatriques actuelles participent, voire, exacerbent cette discrimination. L'étiquette « dysphorie de genre » apparaît ainsi comme pathologisante, lourde à porter et agit comme un véhicule de la cisnormativité. Effectivement, le fait qu'être trans nous catégorise comme ayant un trouble de santé mentale renforce l'idée selon laquelle la norme sociale établie est d'être cisgenre. Tel que relevé par Giami (2011), cette classification soulève un questionnement : ne s'agirait-il pas là d'un déjà vu, comme la présence de l'homosexualité décrite comme un trouble psychiatrique dans le DSM il y a quelques années? Comme avec l'orientation sexuelle il y a quelques décennies, on peut conclure que le milieu psychiatrique et médical est porteur de normes quant à l'adéquation entre genre et sexe.

Toujours en ce qui a trait au point de vue médical et psychiatrique, un article de Dumas (2013) sur les services de santé offerts aux minorités sexuelles (c.-à.d. LGBTQ) exprime que les personnes issues de ces minorités, dont les personnes trans, sont souvent plus enclines à développer des problèmes de santé mentale et de détresse psychologique. Paradoxalement, elles sont moins portées à aller consulter puisqu'elles rapportent généralement avoir eu des expériences de discrimination ou de jugement de la part du personnel des institutions de santé. En effet, plusieurs usagers de cette étude relatent avoir vécu de l'homophobie ou de la transphobie lors de leur visite dans les établissements de santé (Dumas, 2013). Dans le même ordre d'idées, Bauer et ses collègues (2009), après avoir recueilli les expériences de 85

membres de la communauté trans, soulèvent que les personnes trans arrivent souvent au malheureux constat que les professionnels de la santé ont des connaissances limitées en ce qui a trait aux réalités trans, ou encore, que ceux-ci ne croient pas aux identités trans: « Broadly, trans people seeking health care are often face with the acute realization that many providers are not familiar with or willing to accept the possibility of trans identities, which impacts both the availability and the quality of care » (Bauer et al., 2009, p.356). On peut donc déduire de ces recherches que les femmes trans peuvent être amenées à vivre de la discrimination lorsqu'elles consultent un ou des professionnels de la santé.

En bref, ces écrits dépeignent le point de vue médical et psychiatrique comme un véhicule de cisnormativité, marginalisant ainsi les femmes trans. De plus, la classification psychiatrique transmet un discours pathologisant en décrivant celles-ci comme souffrant d'un trouble de santé mentale. En outre, alors que les femmes trans sont souvent confrontées au milieu médical et psychiatrique pour diverses raisons : consultation en santé mentale, hormonothérapie, chirurgies, etc. elles peuvent y vivre des expériences de discrimination.

1.2 L'itinérance des femmes trans

Selon certains auteurs, la discrimination en emploi ainsi que le manque de support au sein du foyer familial ou de la famille peuvent expliquer le phénomène d'itinérance chez les personnes trans (American Psychiatric Association, 2017; Minter et Daley, 2003; Saint-Jacques, 2016). Dans le même ordre d'idées, une étude de Keuroghilian et coll. (2014) explique que les trois raisons principales de l'itinérance des jeunes LGBTQ sont les suivantes : 1) quitter leur famille qui n'accepte pas leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, 2) être mis à la porte de leur résidence familiale

suite à l'annonce de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle, et 3) quitter une famille d'accueil ou une institution (« foster care system ») par peur d'être victime de violence.

De plus, une étude de Cochran et coll. (2002) démontre que les jeunes itinérants issus de la diversité sexuelle, c'est-à-dire faisant partie de l'éventail LGBTQ, sont amenés à vivre plus de discrimination verbale ou physique, ont tendance à consommer davantage de substances psychoactives et rapportent avoir plus de symptômes dépressifs ou indiquant la présence de troubles de santé mentale, lorsque comparés à de jeunes itinérants hétérosexuels et cisgenres. Ces résultats portent à croire que les personnes LGBTQ se trouvant en situation d'itinérance vivent des défis supplémentaires à ceux découlant de l'itinérance : difficulté à se trouver un logement décent, se trouver ou maintenir un emploi, s'alimenter correctement, se trouver un endroit où dormir et se laver, etc. En plus de ces nombreux défis, les préjugés dont peuvent être victimes ces personnes semblent aussi être plus importants lorsque l'identité de genre ou l'orientation sexuelle peuvent être interprétées comme marginales: « Les préjugés attribués à l'itinérance s'en trouvent renforcés et d'autres sources de discrimination s'ajoutent, surtout en ce qui a trait à l'apparence physique et à l'orientation sexuelle » (Saint-Jacques, 2016, p.8). Dans le même sens, Abaramovich (2012) rapporte que le risque de vivre de la violence ou encore du harcèlement dans la rue est accru pour les personnes issues de la communauté LGBTQ : « The threat of violence and harassment on the streets is exacerbated for LGBTQ youth due to frequent encounters with homophobia and transphobia » (Abramovich, 2012, p.33). Paradoxalement, les centres d'hébergement peuvent être un lieu où cette violence liée à l'expression de genre se répète : « Most shelters are segregated by birth sex, which increases the risk for gender discrimination and gender violence to occur within shelters » (Abramovich, 2012, p. 43).

Bien que ces résultats nous éclairent quant à certaines réalités des femmes trans en situation d'itinérance, force est de constater qu'il est difficile de dépeindre l'itinérance parmi les personnes LGBTQ (Saint-Jacques, 2016) et encore moins en ce qui a trait spécifiquement aux personnes trans : « Although minimal research has been conducted on LGB youth homelessness, there is even less research on homelessness amongst transgendered youth » (Abramovich, 2012, p. 42). En effet, les travaux consultés ont regroupé les personnes trans sous « une plus grande loupe », comme la décrit Enriquez (2016), celle des personnes LGBTQ ou de la diversité sexuelle. Cela empêche d'avoir des données précises sur les réalités des femmes trans spécifiquement et perpétue la représentation d' « un bloc monolithique, malgré leur impressionnante variété » (Saint-Jacques, 2016, p.8). Il y a donc un manque quant à la littérature sur les personnes trans qui vivent une situation d'itinérance. Néanmoins, on peut comprendre de ces écrits que les femmes trans en situation d'itinérance peuvent être la cible de préjugés quant à leur apparence physique, être à risque de vivre des expériences de discrimination diverses, de consommer davantage et de développer des troubles de santé mentale en plus des autres aléas de la vie dans la rue.

1.2.1 L'itinérance au féminin

En ce qui concerne l'itinérance des femmes, elles se retrouvent dans une situation de grande précarité financière. En effet, rappelons que, tout comme les femmes trans, elles sont souvent sans emploi et que le chèque d'aide sociale pour une personne sans contraintes à l'emploi n'est que de 623\$ par mois, ce qui rend la quête d'un logement convenable très ardue (Conseil des Montréalaises, 2017). En outre, le Conseil des Montréalaises (2017) décrit l'itinérance des femmes comme étant une itinérance cachée, moins perceptible que celle vécue par les hommes: « Une femme à la rue n'est pas nécessairement une femme dans la rue » (Regroupement de l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec et le Regroupement des groupes de femmes de la région, 2008 dans Conseil des Montréalaises, 2017, p. 12). Le fait que l'itinérance au

féminin soit généralement moins visible la rend difficile à documenter. Effectivement, il semblerait que les femmes usent de plusieurs stratégies de survie pour ne pas avoir à passer la nuit dehors : « couchsurfing », rester dans des endroits ouverts 24h, travail du sexe, etc. Dans le même ordre d'idées, en donnant la parole aux femmes itinérantes dans une recherche participative, Bellot et Rivard (2017) remarquent que celles-ci racontent éviter la rue le plus possible ce qui peut les amener à se retrouver dans situations où leur sécurité est compromise, ou encore qui témoignent de violence afin se faire héberger et ne pas avoir à passer la nuit dehors. Les femmes se retrouvant dans une telle situation sont aussi moins enclines à divulguer leur situation de précarité à autrui (Bellot et Rivard, 2017; Conseil des Montréalaises, 2017). De plus, le Conseil des Montréalaises souligne une plus grande vulnérabilité des femmes à subir des actes violents, que ce soit dans la rue ou dans d'autres contextes. En ce sens, Laberge et ses collègues (1995) suggèrent que les femmes se retrouvent dans une situation d'itinérance suite à des difficultés financières importantes, à des expériences de violences et d'abus ou encore suite à une séparation (Laberge et coll., 1995 dans Plante, 2007). Ils soulignent aussi que les femmes itinérantes se trouvent dans des situations de grande pauvreté souvent accompagnées de problèmes de santé, d'isolement social et d'une difficulté d'accès à des logements décentes. Cette idée est aussi étayée par Bellot et Rivard (2017, p.97) : « [...] tous les indicateurs de vulnérabilité convergent pour établir que la situation des femmes est plus périlleuse en termes de précarité, tant sur les plans du revenu, de l'emploi que du logement ». En outre, ces conditions de vie compliquent la sortie de l'itinérance et exacerbent la marginalité de celles-ci (Laberge et coll., 1995 dans Plante, 2007).

Bref, l'itinérance au féminin reflète des particularités qui lui sont propres. En effet, c'est une itinérance que l'on qualifie de moins apparente découlant souvent d'expériences de violence, d'abus ou de ruptures amoureuses et qui est caractérisée par un éventail varié de stratégies de survie, une précarité plus secrète ainsi qu'une plus grande vulnérabilité.

En outre, ajoutons que les ressources d'hébergement pour femmes se disent débordées. Selon une étude menée par la Table des groupes de femmes de Montréal en 2013, 93,3% des organismes d'hébergement montréalais interrogés ont dit se voir obligés de refuser des femmes par manque de lits (Conseil des Montréalaises, 2017). Ces maisons d'hébergement très en demande mettent habituellement en place une approche d'intervention féministe et intersectionnelle, voyons en quoi cela consiste.

1.3 Intervention féministe et perspective intersectionnelle

Comme cette recherche porte sur un milieu d'hébergement pour femmes, il importe de parler de l'approche d'intervention féministe qui y est exercée. Ce sont effectivement les approches d'intervention féministe et intersectionnelle qui sont mises de l'avant par la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2018), communément appelée « la Fédé », un regroupement composé de plus de 35 ressources d'hébergement à travers la province de Québec.

1.3.1 Fondements

L'intervention féministe a émergé dans les années 1970, puis a finalement été reconnue comme une approche d'intervention à proprement parler au début des années 1980 (Corbeil et Marchand, 2006). Celle-ci peut être définie comme « une approche qui situe les problèmes spécifiques vécus par les femmes dans l'ensemble de leur situation de subordination sociale, qui remet en question les rôles sociaux attribués aux femmes et les invite au changement personnel et social » (Legault, 1993, p.9). Cette approche d'intervention est ainsi basée sur de grands principes, qui depuis les années 1980, n'ont pas réellement connu de modifications importantes. En effet, Corbeil et ses collègues présentent en 1983 quatre grands principes qui représentent les fondements de l'intervention féministe :

- 1) reconnaître l'influence notable des structures et des institutions

sociales inégalitaires dans la vie des femmes, d'où le leitmotiv *le privé est politique* ; 2) croire au potentiel des femmes et mettre en exergue leurs expériences ; 3) établir des relations égalitaires entre l'aïdée et l'aïdante ; 4) s'engager personnellement en vue d'un vaste changement social (Corbeil et coll., 1983 dans Corbeil et Marchand, 2006, p. 48).

L'intervention féministe s'est donc articulée autour de ces quatre principes qui visent à la fois l'épanouissement et l'émancipation des femmes, mais aussi une prise de conscience de la part de celles-ci en ce qui a trait aux dynamiques sociales et aux rapports de pouvoir. Le climat d'intervention que les intervenantes devront tâcher de mettre en place lors de leurs interventions implique ainsi l'établissement de rapports égalitaires.

Bien que les principes de l'intervention féministe soient restés pratiquement les mêmes depuis les années 1980, on observe tout de même le développement puis l'inclusion d'une analyse intersectionnelle dans l'intervention féministe. La notion d'intersection entre les systèmes d'oppression comme le sexe, la race et la classe a d'abord été mise de l'avant par des féministes afro-américaines qui remettaient en question le féminisme plus homogène et blanc (Harper, 2012). Le terme « intersectionnalité » permet de concevoir les inégalités sociales de façon plus globale: « L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée » (Bilge, 2009 p.2). En d'autres mots, l'intersectionnalité se concentre sur la mise en relation des divers systèmes d'oppression et sur leur rôle dans le processus de création et de multiplication des inégalités sociales : « The term intersectionality references the critical insight that race, class, gender, sexuality, ethnicity, nation, ability, and age operate not as unitary, mutually exclusive entities, but as reciprocally constructing phenomena that in turn shape complex social inequalities » (Collins, 2015 p.2). Toujours selon ce principe, il n'existe pas de hiérarchie entre les systèmes d'oppression ou les identités sociales : sexe, genre, statut social, origine ethnique,

religion, etc. tous doivent être pris en compte à parts égales (Corbeil et Marchand, 2006). En ce sens, l'accent n'est plus qu'uniquement mis que sur les rapports de pouvoir liés au sexe ou au genre comme le soulignait l'intervention féministe, mais bien sur l'ensemble de la complexité des identités sociales de l'individu. De plus, l'intersectionnalité s'oppose à ce que les expériences d'oppression des femmes soient perçues et comprises comme étant toutes semblables. Bien au contraire, la pluralité des identités sociales et la singularité des expériences d'oppression de chacune sont ici préconisées. On s'intéresse donc à toutes les formes de discriminations possibles que puisse vivre un individu. Par exemple, si l'on intervient auprès d'une femme immigrante et homosexuelle, autant son statut d'immigrante, son orientation sexuelle et le fait qu'elle soit une femme seront pris en compte dans la compréhension de sa situation. Les intervenantes mettant de l'avant une approche intersectionnelle s'intéressent au récit des femmes et les diverses composantes de celui-ci: « Sur le plan de l'intervention, l'approche intersectionnelle amène les intervenantes à porter une attention spécifique à la narration des trajectoires de vie des femmes rencontrées, à mieux cerner les contextes dans lesquels s'inscrivent les problèmes vécus et, ainsi, à analyser la violence vécue dans un large spectre contextuel et socio-relational » (Corbeil, Harper, Marchand, FMHF et Le Gresley, 2018, p.5).

Comme l'intersectionnalité permet de mieux rendre compte de l'hétérogénéité du vécu des femmes, elle s'est intégrée graduellement dans plusieurs maisons d'hébergement pour femmes au Québec. Reflétant cette intégration de la pensée intersectionnelle, il y a deux ans la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes a mis sur pied un colloque sur l'intervention féministe intersectionnelle auquel plus de 150 intervenantes ont participé (Corbeil, Harper, Marchand, FMHF et Le Gresley, 2018). En plus de la fédération des maisons d'hébergement du Québec, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a elle aussi migré vers une approche intégrant l'intersectionnalité dans sa compréhension des enjeux et oppressions que rencontrent les femmes. En effet, la FFQ a mis sur pieds plusieurs ateliers et colloque

sur l'intersectionnalité (Pagé et Pires, 2015). D'ailleurs, dans une étude de Pagé et Pires (2015), les auteures relèvent que les membres de la FFQ se sont montrés généralement favorables à l'approche intersectionnelle et s'entendent presque unanimement pour dire qu'elle constitue un réel enrichissement pour le mouvement féministe.

1.3.2 Tensions féministes

Toujours en ce qui a trait à la pensée féministe, celle-ci possède plusieurs courants qui ne s'entendent pas tous quant à l'inclusion des femmes trans. Effectivement, des débats au sein du mouvement féministe ont eu lieu sur le sens du mot « femmes ». En parlant de femmes intersexes, Bastien-Charlebois (2014, p. 242) y voit le même problème : « De vives discussions ont déjà cours sur la délimitation des sujets politiques du féminisme, dont la manifestation la plus fréquente est le sens que l'on accorde à l'expression 'nous, les femmes' ». N'étant pas toutes sur la même longueur d'onde quant à ce qu'est une femme et à propos de qui le féminisme devrait représenter, certains courants du féminisme sont plus inclusifs quant aux femmes trans dans les mouvements et espaces pour femmes que d'autres. Les différentes attitudes des pensées féministes en ce qui concerne la définition de « femmes » sont analysées dans un texte de Baril (2015). En effet, dans son texte « Sexe et genre sous le bistouri (analytique) », Baril soulève que les relations entre féministes et transactivistes -les activistes trans- ont été ponctuées de plusieurs désaccords et dissonances à travers les années. Il donne l'exemple de la bénévoles trans Kimberly Nixon qui s'est fait montrer la porte du Vancouver Rape Relief and Women's Shelter dans les années 90 sous prétexte qu'elle n'était pas une femme à part entière (Baril, 2015). Plus récemment, l'élection de Gabrielle Bouchard, une femme trans, à la présidence de la Fédération des femmes du Québec qui a fait couler énormément d'encre. Effectivement, plusieurs membres et gens du public ont manifesté leurs doutes quant à la capacité de madame Bouchard à être en mesure de comprendre et de

représenter « les femmes » de façon adéquate (Valiante, 2017).

Ces exemples de comportements excluants ou discriminatoires envers les femmes trans peuvent s'expliquer par la divergence entre certains courants de pensée féministes. Baril (2015) décrit deux attitudes féministes opposées envers les personnes trans. D'un côté, les féministes radicales tendent à croire en cette conception selon laquelle les femmes trans ne sont pas « entièrement » femmes : « Elles (les féministes radicales) voient le sexe comme une fondation invariable ; difficile d'admettre de ce point de vue qu'une personne puisse changer de sexe » (Baril, 2015, p.8). En effet, ce type de pensée féministe centre sa lutte sur les rapports de sexe et a comme fondement que l'oppression des femmes est (universellement) basée sur leur identité sexuelle (Decarries-Bélanger et Roy, 1988 dans Blais, Fortin-Pellerin, Lampron et Pagé, 2007). Ce fondement à la base du féminisme radical qui se centre sur l'identité sexuelle exclut ainsi les femmes trans. D'un autre côté, les féministes queer ne voient pas la congruence entre genre et sexe comme étant une loi immuable : « Les courants queer proposent un modèle analytique qui met en lumière les incohérences dans les relations supposées stables entre sexe, genre et désir » (Jagose, 1996 dans St-Hilaire, 1999, p.25). Ces incohérences entre sexe et genre pour les féministes queer s'expliquent par le fait que les concepts de genre et de sexe ne sont pas des éléments naturellement existants, mais bien des construits (Baril, 2015). Le féminisme radical et le féminisme queer s'opposent donc quant à leurs attitudes face aux personnes trans. Ces divergences de pensée peuvent faire l'objet de multiples tensions. Elles sont le reflet d'une absence de consensus en ce qui a trait à l'inclusion des femmes trans dans les mouvements féministes.

En poursuivant dans la même direction, Baril (2014) étaye les diverses raisons qui font en sorte que les femmes trans peuvent être exclues ou discriminées dans les espaces prévus aux femmes :

Parmi les mythes les plus fréquents au sujet de la présence des femmes trans dans les espaces non mixtes on retrouve : 1) ce ne sont pas des femmes, car elles n'ont pas une biologie féminine ; 2) ce ne sont pas des femmes, car elles ont reçu une socialisation masculine; 3) ce ne sont pas des femmes, car elles jouissent de privilèges masculins ; 4) elles menacent la sécurité des autres femmes. (Baril, 2014, p.39)

On peut comprendre que découlant du sexe qui leur est attribué à la naissance, les femmes trans sont souvent mises de côté, bien que leur identité de genre concorde avec celle des femmes cisgenres.

En résumé, les femmes trans sont parfois exclues des milieux féminins et féministes. Cette exclusion peut prendre racine dans des courants de pensée féministes. Bref, on peut en déduire qu'il n'existe pas de consensus quant à l'inclusion des femmes trans et que cette cohabitation entre femmes trans et femmes n'est pas toujours bien accueillie.

1.4 Objectifs de la recherche

Compte tenu des divers éléments de problématique étayés plus haut, la présente recherche s'intéresse au point de vue des intervenantes oeuvrant dans une organisation offrant de l'hébergement pour femmes en situation d'itinérance où femmes cisgenres et femmes trans cohabitent. En d'autres mots, cette étude cherche à répondre à la question suivante : Comment une ressource d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance qui accepte les femmes trans et qui met de l'avant une approche d'intervention féministe vit-elle la cohabitation entre femmes trans et femmes cisgenres?

1.4.1 Objectifs généraux

Les objectifs généraux de cette recherche sont doubles. Premièrement, il s'agit de faire un portrait de la cohabitation entre des femmes cisgenres et des femmes trans dans une ressource d'hébergement pour femmes. Deuxièmement, ce projet a également comme objectif plus large d'éclairer le processus mis en place et les défis rencontrés par une équipe d'intervenantes qui a développé et implanté une cohabitation entre femmes cisgenres et trans. De cette manière, ce projet s'inscrit dans une visée d'amélioration des pratiques avec les femmes trans et de promotion d'une plus grande inclusion de celles-ci dans les milieux féminins et féministes.

1.4.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de recherche sont les suivants :

1. Connaître l'évolution des critères d'admission concernant les femmes trans;
2. Recueillir le point de vue des intervenantes à propos de leur pratique féministe dans ce contexte; et
3. Dégager les discours (biomédical, « psy », féministes et transactiviste) construisant la pratique des intervenantes et leur point de vue quant à la cohabitation entre femmes genre et femmes trans.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique de cette étude se base sur le modèle dynamique du travail social de Karen Healy tiré de son livre « Social work theories in context, creating framework for practice » (Healy, 2014). Cette théorie envisage la pratique des travailleurs sociaux comme étant construite, entre autres, par divers discours ainsi que par les besoins des destinataires de services. Les discours selon Healy forment un ensemble de significations - « system or aggregate of meanings » (Healy, 2014, p.3) qui cadrent et constituent la pratique en travail social au même titre que la formation professionnelle et la mission de l'organisme pour lequel ils travaillent.

Selon l'auteure, il existe plusieurs types de discours impliqués, dont des discours dominants et des discours alternatifs³. Ces trois types de discours seront présentés dans les sections suivantes en plus des besoins des destinataires de services et du but professionnel. Les discours selon Healy forment non seulement la pratique des intervenants sociaux, mais même notre pensée : « discourses are the sets of language practices that shape our thoughts, actions and even our identities » (Healy, 2014, p.3). De plus, Healy avance que les discours contribuent à la manière dont nous

³ Schéma mettant les différents types de discours en relation en ANNEXE A.

intervenons auprès de la clientèle et que ceux-ci permettent de hiérarchiser les savoirs et les pratiques à préconiser:

Discourses constitute our understanding of service users needs and shape what is regarded as appropriate ways of understanding and responding to those needs, as well as legitimatizing some kind of knowledge and practice while devaluating others (Healy, 2014, p.4).

Ce chapitre présente la perspective de Healy et ce qu'elle apporte comme éclairage à notre perspective de recherche. Je présenterai donc les discours en présence, les besoins des destinataires de service et le but professionnel des intervenantes en maisons d'hébergement.

2.1 Les discours dominants

Healy regroupe certains discours qu'elle dit « dominants ». Il s'agit des discours biomédicaux, juridiques, économiques et de gestion publique, qui ont une grande influence sur la pratique en travail social.

2.1.1 Le discours biomédical

Le discours biomédical est un incontournable pour les travailleurs sociaux oeuvrant dans le milieu de la santé. Or, même pour les travailleurs sociaux et intervenants travaillant dans d'autres contextes, le discours médical a une grande influence sur la pratique (Healy, 2014). En effet, les travailleurs sociaux sont souvent amenés à jongler avec la terminologie médicale que ce soit pour travailler en partenariat avec d'autres professionnels ou pour vulgariser certains termes pour les bénéficiaires de services qui sont en contact avec le milieu de la santé (Healy, 2014). En ce qui a trait aux femmes trans, le discours médical les décrit comme souffrant de « dysphorie de genre » selon le DSM-5 (American Psychiatric Association, 2013). Ce diagnostic est souvent la porte d'entrée pour des traitements hormonaux et chirurgicaux (Giami,

2012). Il y a donc un effet de « médicalisation » des personnes trans (Giarni, 2011). La médicalisation est aussi un terme qui est repris par Healy. L'auteure explique que la médicalisation est en fait l'association d'explications médicales à un éventail de problèmes qui autrement pourraient être perçus comme des problèmes ne relevant pas du domaine médical, ou encore comme faisant partie du spectre de la « normalité » : « 'Medicalization' means that medical explanations are attached to a range of problems or issues that might otherwise be seen as either non-medical in nature or part of the 'normal' range of human behaviour » (Healy, 2014, p.41). La médicalisation traduit l'influence colossale que détient le discours médical sur la définition même du problème. La médicalisation des personnes trans passe par cette classification de « dysphorie de genre ». Cette classification est ainsi discutable. En ce sens, Healy mentionne que le modèle médical est contesté par certains travailleurs sociaux. En effet, certains déplorent que ce modèle se concentre sur la déviation d'un individu quant à ce qui est qualifié de « normal » au lieu de se pencher sur le manque d'accommodements quant à leur inclusion dans l'environnement (Quinn 1998 dans Healy, 2014). Le discours biomédical engendre une pathologisation des phénomènes sociaux : « Biomedical assessment and intervention focus on addressing deviations and correcting them » (Healy, 2014, p.37). C'est donc un travail de classification du « normal » versus « l'anormal ». En outre, tel que l'explique Healy, ce type de discours vise à corriger tout ce qui s'écarte du « normal ». Le discours médical transmet ainsi le message selon lequel les personnes trans sont « anormales » ou « malades » et qu'elles peuvent être « corrigées » ou « guéries » par une intervention médicale. Il y a d'ailleurs un mouvement au sein de la communauté trans voulant s'affranchir du processus médical et psychiatrique, prônant ainsi la « dépsychiatriation » (Espineira, Thomas et Alessandrin, 2012). Comme ce discours a une large influence dans le domaine du travail social et donne une définition des femmes trans, il est possible qu'il ait un impact sur la pratique des intervenantes en maisons d'hébergement quant à la cohabitation entre les femmes cisgenres et les femmes trans.

2.1.2 Discours issus des sciences sociales et comportementales : le discours « psy »

Un autre discours dominant décrit par Healy concerne celui des sciences sociales et comportementales. Dans cette catégorie de discours, on retrouve les discours issus de la psychologie et sociologie. Healy soutient qu'historiquement le travail social est une discipline dont les valeurs et concepts professionnels sont en grande partie tirés de la psychologie et de la psychiatrie; elle donne les exemples de l'empathie, de la connaissance de soi, de l'authenticité, etc. (Healy, 2014). L'influence des discours « psy » sur la pratique en travail social et la pratique est notable. Or, plusieurs remettent en question l'absence de prise en compte du contexte culturel et de l'analyse des structures en place dans la lecture psychologique et psychiatrique des problèmes (Healy, 2014).

En effet, un des fondements du discours « psy » est que les problèmes que les individus rencontrent peuvent être classifiés et traités au niveau individuel (Healy, 2014). De cette manière, la considération des divers contextes d'oppressions semble être mise de côté. Comme dans le modèle médical, on semble être encore ici dans une logique de classification du normal et de l'anormal : « The 'psy' disciplines have established categories for diagnosing and categorizing 'normal' and 'abnormal' child development and family functioning » (Healy, 2014, p. 73). En ce sens, la catégorisation des femmes trans comme souffrantes de « dysphorie de genre » ne tient compte que de ce rapport normal versus anormal. Le discours « psy » place ainsi les personnes trans en marge de ce qui est perçu comme étant normal. Toujours avec cette lecture, le fait d'être trans est interprété comme un « problème » qui peut être traité sur le plan individuel, tel que présenté dans la section de la problématique. Ce discours est une influence potentielle sur la pratique des intervenantes et sur la manière dont elles peuvent percevoir les femmes trans auprès desquelles elles travaillent.

2.2 Discours alternatifs : les discours des droits des citoyens (citizen's rights discourse)

Un troisième type de discours qui influence la pratique en travail social décrit par l'auteure sont les discours dits « alternatifs ». Les discours alternatifs remettent en question la manière dont les discours dominants véhiculent des valeurs telles que l'individualisme, la rationalité, l'objectivité et une vision linéaire du progrès (Healy, 2014). Figurant dans cette catégorie, les discours des droits des citoyens présentent les citoyens comme des êtres disposant de droits et ayant la capacité de participer pleinement à la détermination de leurs besoins, autant sur le plan de la santé que sur le plan du bien-être (Healy, 2014). Healy soulève que cette définition d'un citoyen autonome et capable d'autodétermination s'oppose à une vision plus passive des destinataires de service qui est mise de l'avant par les discours dominants et les discours « psy ». Dans le même sens, ce type de discours déroge de la conception du « normal » versus l'« anormal » issue des discours biomédical et « psy ». En effet, les membres des mouvements de défense des droits des citoyens s'allient pour contester les étiquettes pathologisantes et réductrices qui leur sont attribuées par des professionnels de la santé et des services sociaux (Healy, 2014). Ainsi, les discours des droits des citoyens font la promotion d'une meilleure inclusion sociale et prônent la diversité. En outre, ces discours encouragent le développement d'un regard critique quant à la grande influence dont disposent les discours biomédical et « psy », des discours véhiculant des idées qui ont tendance à minimiser le pouvoir des usagers et à les marginaliser (Healy, 2014). Parmi les discours des droits des citoyens pertinents pour ma recherche, ceux des transactivistes et des féministes intersectionnelles seront approfondis dans prochaines sections.

2.2.1 Le discours transactiviste

Un premier discours alternatif en ce qui concerne mon terrain d'étude est celui des personnes trans. La défense des droits des personnes trans portée par des activistes trans, d'où l'appellation du « transactivisme », est décrite par Baril (2011) comme un mouvement regroupant des personnes trans et cisgenres qui s'allient pour revendiquer les droits des personnes trans ainsi que pour dénoncer publiquement et politiquement la cisnormativité (Baril, 2011).

Par exemple, au Québec, le groupe ASTT(e)Q (Action santé travesti(e)s et transsexuel(le)s du Québec) est actif dans la défense de droits des personnes trans et met de l'avant des valeurs telles que l'autodétermination et la liberté d'expression quant à l'identité. Ils offrent aussi des ateliers de formation pour les professionnels de la santé et des services sociaux afin de les sensibiliser aux réalités et aux besoins des personnes trans (ASTT(e)Q, 2012). Ce même type d'organisation est aussi présent ailleurs dans le monde. En France, par exemple, il y a là une mobilisation de la part des associations trans qui s'unissent pour faire reculer l'effet de médicalisation et la judiciarisation liés au processus de changement d'état civil (Aguado et coll., 2014). De plus, Aguado et ses collègues (2014) soulignent combien la mobilisation s'attaque directement au discours biomédical/ « psy » qui décrit les personnes trans comme souffrantes d'un trouble. En effet, le désir d'émancipation face aux discours dominants se traduit notamment par la volonté de se détacher des nomenclatures médicales et psychiatriques en s'autodéfinissant comme « trans » ou encore en utilisant l'expression « transidentités », imposant ainsi leurs propres termes (Aguado et coll., 2014).

Tel qu'exprimé par Healy au sujet des discours des droits des citoyens, les discours des associations trans contestent les étiquettes et la vision des discours dominant quant à la normalité, le discours transactiviste peut aussi moduler la pratique des

intervenantes travaillant auprès des femmes trans. Il apparaît clair que celui-ci ait joué un rôle dans la décision organisationnelle d'accepter les femmes qui sont trans.

2.2.2 Le discours féministe et la perspective intersectionnelle

Un autre discours central et qui s'insère lui aussi dans les discours des droits des citoyens est celui du féminisme et de l'intersectionnalité. Alors que les discours féministes ont longtemps concentré leur analyse sur l'aspect binaire du genre; homme versus femmes, la perspective intersectionnelle, quant à elle, intègre une multiplicité de positions identitaires que peut prendre l'individu dans son analyse de l'oppression vécue (Bourque et Maillé, 2015). Cette perspective avance, selon Anthias (2009), que si l'on veut mettre en place une société plus juste et équitable pour les femmes, ce qui constitue la volonté première du féminisme, il est aussi primordial de s'engager pour défendre les autres types d'oppressions. En effet, selon la perspective intersectionnelle, il n'y a pas de hiérarchie quant aux oppressions vécues par une personne (Corbeil et Marchand, 2006), tel qu'exprimé dans la problématique. Suivant cette idée, il n'y aurait donc pas de hiérarchisation entre les oppressions vécues par les femmes, qu'elles soient immigrantes, bisexuelles, lesbiennes, issues de milieux défavorisés ou encore trans. Cette perspective permettrait donc une plus grande inclusion des femmes trans dans le discours féministe. C'est d'ailleurs ce que soulève Hooks et Davis en avançant que l'intersectionnalité est un moyen de mettre en lumière certaines catégories de femmes qui sont souvent mises de côté ou oubliées dans les études et les discours féministes (Hooks, 1984; Davis, 2008 dans Harper, 2012). Ainsi, la perspective intersectionnelle permet une reconnaissance de l'exclusion vécue par les femmes trans en situation d'itinérance de la part des ressources d'hébergement pour femmes comme une forme d'oppression, en l'occurrence, de la transphobie. Les principes du féminisme et ceux de l'intersectionnalité peuvent ainsi façonner la pratique des intervenantes travaillant

auprès des femmes trans et peuvent, eux aussi, avoir influencé la décision d'ouvrir les portes de l'organisme étudié aux femmes trans.

Tel qu'exprimé par Healy (2014) au sujet des discours des droits des citoyens, les discours féministes derrière l'intervention à l'œuvre dans les ressources d'hébergement sont des discours que l'auteure qualifie d'alternatifs. Les discours alternatifs, bien qu'ils soient reconnus comme des discours prenant de plus en plus d'importance au sein de la pratique, sont des discours qui diffèrent de ceux qui sont dominants puisqu'ils remettent en question les bases scientifiques sur lesquelles repose le travail social (Healy, 2014). Or, tel que susmentionné, les ancrages féministes et intersectionnels sont mis de l'avant par la « Fédé », et sont prédominants dans les organismes offrant de l'hébergement pour les femmes en difficultés ou en situation d'itinérance qu'elle regroupe au Québec (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018). En ce sens, les discours du féminisme et ceux de l'intersectionnalité sont les principaux discours véhiculés dans ces maisons. On peut alors se demander si ces discours féministes correspondent réellement à des discours alternatifs, ou s'il ne s'agit pas encore là d'un autre discours dominant qui façonne le travail social?

2.3 Les besoins des destinataires de services (service users' needs)

Un autre élément important relevé par Healy est celui des besoins des destinataires de services. Les besoins de ceux-ci sont construits à travers les différents discours présentés plus haut (Healy, 2014). Or, les discours ne transmettent pas tous le même message quant aux besoins des destinataires de services. Par exemple, les discours des droits des citoyens présentent des besoins tels que la défense de droits et la reconnaissance de la diversité, alors que les discours biomédical et « psy » présentent plutôt des besoins de traitement ou de réhabilitation pour les destinataires de services. En outre, Healy souligne qu'il existe plusieurs initiatives d'associations ou de

collaborations entre des travailleurs sociaux et les communautés qui regroupent les destinataires de services. En ce sens, l'auteure rappelle que la notion de partenariat est centrale au travail social contemporain, les besoins des usagers doivent ainsi être reconnus à leur juste valeur. Il doit donc y avoir un effort de compréhension des points de vue, des besoins et des capacités des destinataires de services de la part des travailleurs sociaux ou autres intervenants sociaux (Healy, 2014). Ces initiatives permettent de développer de nouveaux savoirs et l'émergence de nouvelles théories quant à la pratique en travail social. Les besoins des destinataires de services apparaissent ainsi enrichissants pour la pratique en travail social, que ce soit sur le plan de la production de nouveaux savoirs, que sur le plan professionnel pour la pratique des travailleurs sociaux (Healy, 2014).

La prise en compte des besoins des usagers peut jouer un rôle considérable pour les organismes offrant de l'hébergement aux femmes. En effet, les besoins des destinataires de services peuvent avoir été une influence quant à la décision d'héberger ou d'exclure les femmes trans. D'un côté, certains organismes peuvent avoir été sensibilisés par rapport aux besoins et réalités des femmes trans vivant une situation d'itinérance. D'un autre côté, les besoins des femmes itinérantes doivent aussi être pris en compte dans ce contexte-ci. Il est ainsi probable que les besoins des destinataires aient joué un rôle dans l'évolution des critères d'admission concernant les femmes trans. Cette recherche permettra d'aller voir comment les intervenantes se représentent les besoins des destinataires de service, c'est-à-dire ceux des femmes cisgenres et des femmes trans vivant une situation d'itinérance.

2.4 Le but professionnel (professional purpose)

Toujours selon Healy (2014), les trois types de discours (dominants, « psy » et alternatifs) ont tous une influence sur ce que l'on appelle le but professionnel des travailleurs sociaux (Healy, 2014). En outre, le but professionnel est aussi négocié à

travers des interactions entre quatre éléments : le contexte institutionnel de la pratique, les besoins et attentes des destinataires de services ainsi que le cadre de pratique que nous arrivons à forger suite à des réflexions critiques par rapport à nos expériences de travail (Healy, 2014). La mise en œuvre de ce but professionnel est donc complexe et apparaît comme le fruit de diverses influences et interactions. Dans le contexte de cette recherche, le but professionnel des intervenantes de l'Auberge Madeleine peut être ainsi influencé par les discours en place et des interactions spécifiques. On pense au contexte organisationnel qui est ici un milieu de vie, une ressource d'hébergement qui interagit avec les besoins des femmes qui y sont hébergées ainsi que ceux des femmes trans accueillies; et aussi, avec le cadre de la pratique de chacune des intervenantes. Ce dernier élément, le cadre, est, selon l'auteure, développé grâce à une série de savoirs, de compétences et d'expériences (Healy, 2014). Cette série de savoirs, compétences et expériences est souvent perçue comme la façon de faire du sens commun ('commonsense' way of doing things), elle est donc rarement remise en question ou exposée à une analyse critique. Selon Healy, c'est à travers une meilleure compréhension des discours influençant notre pratique que nous pourrions soumettre cette dernière à l'exercice d'une analyse critique et permettre le développement de celle-ci (Healy, 2014). Cette recherche pourra ainsi permettre aux intervenantes de réfléchir sur leur pratique et le contexte organisationnel dans lequel elles travaillent. En outre, elles pourront réfléchir sur la façon dont leur pratique s'est construite dans cette organisation spécifique qui est une maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance accueillant des femmes trans.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

3.1 Introduction

La recherche en science sociale sert, entre autres, selon Quivy, Marquet et Van Campenhoudt (2017) à « comprendre plus nettement comment des personnes perçoivent un problème » (p. 21), ou selon Dumez (2011), à « comprendre comment les acteurs pensent, parlent et agissent, en rapport avec un contexte ou une situation » (p.48). Cette étude cherche ainsi à comprendre comment les intervenantes de l'Auberge Madeleine vivent la cohabitation des femmes trans et cisgenres en contexte d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance.

La présente recherche consiste en une étude de cas d'une maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance qui accueille les femmes trans. Mon choix s'est arrêté sur l'Auberge Madeleine par souci de pertinence et de proximité. D'une part, cet organisme est une maison d'hébergement qui accueille des femmes trans, utilise l'approche féministe et héberge des femmes majeures, seules et vivant une situation d'itinérance (Auberge Madeleine, 2015). Ce milieu est ainsi pertinent pour comprendre la cohabitation entre résidentes cisgenres et trans. D'autre part, ayant été moi-même stagiaire et intervenante pour cet organisme, j'ai eu la chance de me familiariser avec ce milieu et leur approche d'intervention. C'est suite à cette expérience que l'idée de cette recherche m'est venue, en constatant l'inégalité d'accès

aux ressources d'hébergement pour femmes que vivent les femmes trans. Ce milieu m'était donc facile d'accès.

Afin de valider la faisabilité de ce choix, j'ai pris l'initiative de rencontrer la direction et les intervenantes pour leur présenter mon projet de recherche lors d'une réunion d'équipe hebdomadaire le 24 octobre 2019. Les informations suivantes leur ont été présentées : les buts et les objectifs de recherche ainsi que la nature de la participation requise. Suite à cette présentation, l'équipe a accepté de participer.

Ce chapitre présentera d'abord les diverses méthodes utilisées pour collecter les données : un entretien avec une informatrice clé, une recherche documentaire et une entrevue de groupe avec 15 intervenantes de l'équipe. Ensuite, le traitement et l'analyse des données seront expliqués. Pour terminer, les considérations éthiques et les limites de cette recherche seront étayées.

3.2 Collecte de données

Cette recherche est de type qualitatif. Tel que Paillé et Muchielli (2012) l'expliquent, la recherche qualitative emploie des méthodes qui recueillent des données telles que des témoignages et elle cherche à en « extraire le sens plutôt que les transformer en pourcentages ou en statistique » (Paillé et Muchielli, 2012, p.13). Les mêmes auteurs décrivent ce type de recherche en expliquant qu'elle « est menée d'une manière naturelle, sans appareils sophistiqués ou mises en situation artificielles, selon une logique des personnes, de leurs actions et de leurs témoignages » (Paillé et Muchielli, 2012, p.13). Toujours à propos de la recherche qualitative, selon Dumez (2011), celle-ci doit se construire à l'aide de plusieurs techniques de collecte de données : « C'est notamment l'hétérogénéité des sources empiriques dans la recherche qualitative qui en garantit son objectivité » (Dumez, 2011, p. 50). C'est en suivant ces principes que la présente recherche fut conduite.

Trois techniques de collecte de données ont été utilisées pour les fins de cette recherche : l'entretien individuel, la recherche documentaire et l'entrevue de groupe. Précisons que la recherche n'a pas été réalisée de manière linéaire, par étapes successives. En effet, la recherche documentaire fut effectuée en parallèle avec les entretiens, avec des allers-retours aux documents colligés tout au long du processus.

3.2.1 Entretien avec une informatrice clé

Pour la première méthode de collecte de données, j'ai eu accès à une informatrice clé qui connaît l'organisme depuis plusieurs années et y travaille. Comme j'avais eu la chance de travailler à l'Auberge Madeleine, j'avais déjà rencontré cette personne par le passé et celle-ci a accepté de m'accorder un entretien individuel au début de ma recherche. Cette rencontre avait pour but de me familiariser avec le milieu de l'intérieur, notamment concernant l'évolution qu'a traversée l'Auberge Madeleine quant aux critères d'admission concernant les femmes trans.

L'entretien selon Quivy, Marquet et Van Campenhoudt (2017) consiste en un « contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs » et se caractérise par « une faible directivité » de la part du chercheur (p. 241). L'entretien avec cette informatrice a été fait de manière individuelle et semi-dirigée, ce qui signifie qu'il était « ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises » (Quivy, Marquet & Van Campenhoudt, 2017, p.242). Les entretiens semi-dirigés orientent tout en permettant la libre expression de la personne interviewée, de cette manière celle-ci peut s'exprimer ouvertement dans ses propres mots (Quivy, Marquet & Van Campenhoudt, 2017). C'est ainsi par souci de laisser le plus de latitude possible à l'interlocutrice que cette méthode fut préconisée. De plus, les mêmes auteurs cités ci-haut expliquent que ce procédé permet d'extraire « des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés » (Quivy, Marquet & Van Campenhoudt, 2017, p.241).

Aucun schéma d'entrevue n'a été utilisé pour cet entretien. Néanmoins, divers thèmes ont guidé cet entretien : la fondation de l'organisme, l'évolution des critères d'admission concernant les femmes trans, les formations reçues par les intervenantes au sujet des réalités trans et la nature de la documentation des décisions prises au sein de l'équipe. Cet entretien fut d'une durée approximative d'une heure.

3.2.2 Recherche documentaire

La recherche documentaire s'effectue à l'aide de données existantes dont les sources peuvent être multiples (Quivy, Marquet & Van Campenhoudt, 2017). Dans le cadre de cette recherche, j'ai procédé à une recherche au sein des documents internes de l'organisme à l'aide de l'informatrice clé. Selon Quivy, Marquet et Campenhoudt (2017), cette méthode « convient particulièrement » pour étudier « l'analyse du changement dans les organisations » (p.256), dans ce cas-ci, l'évolution des critères d'admission concernant les femmes trans.

L'informatrice clé a orienté mes recherches et m'a permis d'avoir accès aux documents internes pertinents à mon sujet de recherche. J'ai colligé, par exemple, les informations contenues dans :

- Le code de vie de l'Auberge Madeleine;
- le guide des procédures de la maison;
- le site web de l'organisme;
- le rapport annuel 2018-2019; et
- le guide de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes : « Intervention féministe intersectionnelle, réflexions et analyses pour une pratique égalitaire et inclusive » (2019).

Le seul critère de sélection était que les documents fournissent de l'information quant au fonctionnement de l'organisation en regard de la cohabitation entre femmes cisgenres et femmes trans dans l'établissement. La grille utilisée pour la recherche

documentaire se trouve en annexe ⁴. À l'aide de cette grille, les informations concernant la philosophie d'intervention, les caractéristiques des femmes hébergées, les décisions organisationnelles, les critères d'admission, le quotidien de l'organisme, les défis qui peuvent découler de la cohabitation entre femmes cisgenres et trans, les ajustements découlant de cette cohabitation, les aspects positifs de celle-ci et des éléments relatifs aux divers discours : biomédical, « psy », féministes et transactiviste furent extraites et regroupées.

Cette collecte de données documentaire a permis de dresser un portrait factuel de l'Auberge Madeleine et des balises avec lesquelles les intervenantes travaillent au quotidien. En outre, la documentation repérée a nourri l'élaboration du schéma de l'entrevue de groupe.

3.2.3 Entrevue de groupe

L'entrevue de groupe fournit des données issues d'une interaction, d'une discussion entre les acteurs d'un groupe. Les échanges émergeant de cette interaction peuvent ainsi aider les acteurs à « co-construire » une représentation sociale sur une situation en partageant leur compréhension de celle-ci (Baribeau et Germain, 2010). De plus, Baribeau et Germain rapportent que l'entrevue de groupe crée « des données empiriques riches, originales et éclairantes pour comprendre phénomènes humains et sociaux » (Baribeau & Germain, 2010, p. 45). L'entrevue réalisée lors de cette recherche a permis aux intervenantes de partager leurs points de vue et leurs expériences par rapport à la cohabitation entre femmes trans et cisgenres à l'Auberge Madeleine.

⁴ Grille de la recherche documentaire en ANNEXE B.

Une entrevue de groupe a donc été menée avec l'équipe de travailleuses de l'organisme étudié. L'équipe est composée de 22 intervenantes travaillant à temps plein ou à temps partiel figurant sur la liste de rappel (nombre d'intervenantes à l'été 2020). Une affiche de recrutement détaillant les objectifs et le déroulement de la recherche a été déposée au cahier des travailleuses, le journal de bord qu'elles utilisent pour communiquer entre elles entre les quarts de travail. De plus, le projet de recherche leur avait été présenté lors d'une réunion d'équipe. Suite à ces démarches, 15 intervenantes ont accepté de participer à l'entrevue. Les questions posées lors de celle-ci étaient de type « ouvertes » ou de « questions-guide » ce qui permet aux participantes de « parler ouvertement, avec les mots qu'elles souhaitent et dans l'ordre qui leur conviennent » (Quivy, Marquet & Van Campenhoudt, 2017, p. 242). Cette rencontre d'une durée approximative de 2 heures a permis aux intervenantes d'échanger entre elles sur le sujet de la cohabitation entre femmes trans et cisgenres, c'est-à-dire comment celle-ci se traduit concrètement dans leur pratique et dans leur milieu de travail. Les questions⁵ posées portaient sur le quotidien lié à la cohabitation entre femmes trans et cisgenres, les défis que cela peut engendrer ainsi que les aspects positifs découlant de cette cohabitation.

3.3 Traitement et analyse des données

Le contenu des entrevues fut enregistré puis retranscrit en verbatim. Une fois retranscrites, les entrevues furent examinées selon une analyse de contenu thématique. L'analyse de contenu permet de tirer de l'information du discours des interviewés par rapport à un objet donné (Quivy, Marquet & Van Campenhoudt, 2017). De plus, elle sert à ordonner méthodiquement les données recueillies lors de rencontres et permet

⁵ Schéma d'entrevue de groupe en ANNEXE C.

de rendre compte de la complexité et de la profondeur de celles-ci (Quivy, Marquet & Van Campenhoudt, 2017). Selon Paillé et Mucchielli, l'analyse thématique signifie de «procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observation » (Paillé et Mucchielli, 2012, p.233). L'analyse de contenu thématique pour cette recherche a ainsi consisté à défricher les principaux thèmes qui émergent des propos des travailleuses concernant : le quotidien des intervenantes quant à la cohabitation, les défis, les enjeux, mais aussi les aspects positifs de cette cohabitation entre femmes cisgenres et femmes trans.

Le contenu de la documentation répertoriée à l'aide de la grille en annexe a lui aussi été analysé selon une analyse de contenu thématique. Les données relatives aux caractéristiques des femmes hébergées, au conseil d'administration, aux interventions et services offerts, à la vie commune, aux critères d'admission ainsi qu'à la philosophie d'intervention furent extraites afin de dresser un portrait de l'organisme étudié.

3.4 Considérations éthiques

La présente étude fut réalisée suite à l'obtention d'une certification éthique. Plusieurs aspects éthiques furent considérés dans l'obtention de cette certification. D'abord, la participation à cette recherche pouvait comporter des risques potentiels tels que de soulever des tensions ou encore des malaises entre les membres de l'équipe. Les intervenantes se sont vues remettre le numéro de Tel-Aide, un organisme qui apporte de l'écoute active aux gens qui rencontrent des difficultés de toute sorte (Tel-Aide, 2018), afin qu'elles puissent recevoir du support suite à la recherche, si elles en ressentent le besoin. De plus, les travailleuses de l'Auberge Madeleine ont la chance d'avoir la visite d'un psychologue bénévole de Médecins du monde lors de leurs

réunions d'équipe. Ces rencontres leur permettent d'échanger entre elles sur des enjeux ou difficultés qu'elles ont rencontrés ainsi que d'avoir un support clinique de la part du bénévole. Cela pourrait être une opportunité pour échanger sur la recherche et de faire le point sur certains malaises qui ont été rencontrés. Néanmoins, aucun malaise de ce type ne s'est présenté lors de la participation à cette recherche.

Aussi, les intervenantes n'ayant pas participé à cette recherche n'ont pas pénalisé d'aucune manière. Les noms des intervenantes ayant participé ont été modifiés, des pseudonymes leur ont été attribués afin de réduire les risques qu'elles ne soient identifiées. Or, comme l'organisme participant a été nommé et décrit dans ce mémoire, un risque que celles-ci soient reconnues demeure possible.

Également, en choisissant de participer à cette recherche, les intervenantes se sont engagées à conserver la confidentialité quant aux informations qui ont été partagées lors de l'entrevue de groupe. Elles ont aussi dûment rempli un formulaire de consentement qui se trouve en annexe de ce mémoire⁶. Les enregistrements de l'entrevue avec l'informatrice clé et l'entrevue de groupe seront détruits une fois que cette recherche sera diffusée.

Quant à la diffusion des données recueillies, les propos rapportés dans cette étude seront partagés avec l'équipe d'intervenantes ayant participé à cette recherche parallèlement à la remise de ce mémoire de recherche.

⁶ Formulaire d'information et de consentement en ANNEXE D.

3.5 Limites de la recherche

Comme cette recherche est une recherche de type qualitative, il demeure impossible d'en généraliser les résultats. En effet, cette recherche s'est penchée sur un seul cas de figure, une seule équipe d'intervenantes oeuvrant pour la même maison. Il est ainsi possible que des résultats différents soient obtenus dans une autre maison d'hébergement pour femmes, avec un groupe de participantes différent. Cette recherche n'a donc pas la prétention de couvrir l'entièreté du problème à l'étude.

De plus, la majorité des intervenantes participantes et moi-même sommes des femmes cisgenres qui ne possèdent pas le vécu ni la compréhension de toute la profondeur des réalités des femmes trans. Il est possible que cet aspect se reflète dans les propos rapportés par les intervenantes et dans l'analyse des données recueillies dans cette étude.

En outre, j'ai été moi-même intervenante au sein de cette maison. Ceci représente à la fois une richesse et une limite : il est possible que ma perception en soit teintée. En effet, l'Auberge Madeleine étant un terrain connu, il se peut qu'un.e autre étudiant.e-chercheur.e aurait une lecture divergente du problème à l'étude.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le présent chapitre consiste en la présentation de données recueillies lors d'une recherche documentaire⁷, d'une consultation auprès d'une informatrice clé et d'une entrevue de groupe auprès de quinze intervenantes. Le but de ces démarches consiste à en savoir plus sur la cohabitation entre femmes cisgenres et trans au sein de l'Auberge Madeleine, l'organisme participant à cette recherche. Trois sections suivront cette introduction. Premièrement, un survol de l'organisme étudié sera présenté à l'aide de la documentation trouvée et une rencontre avec une informatrice clé. Deuxièmement, la philosophie de l'organisme sera résumée. Celle-ci s'inscrit dans les lignes directrices concernant l'inclusion des femmes trans du guide d'intervention de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec. Troisièmement, les résultats de l'entrevue de groupe seront détaillés. Tout au long du chapitre, les propos des personnes rencontrées seront rapportés sous forme de citations dans le but d'être le plus fidèle possible aux idées qu'elles ont partagées lors de cette recherche. Il est à noter qu'afin que les données demeurent anonymes, des

⁷ Les données recueillies lors de la recherche documentaire proviennent des documents suivants : code de vie de l'Auberge Madeleine, guide des procédures, site web de l'organisme, le rapport annuel 2018-2019 de l'Auberge madeleine et le guide d'intervention féministe intersectionnelle de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

pseudonymes ont été attribués à chacune des participantes. Les noms figurant dans ce mémoire sont donc des noms fictifs.

4.1 Présentation de l'organisme

4.1.1 Fondation et clientèle desservie

L'Auberge Madeleine a été fondée en 1983 et a pour mission d'offrir un hébergement et du soutien à des femmes seules et majeures qui vivent une situation d'itinérance, et ce, gratuitement. L'organisme offre un espace sécuritaire aux femmes dans la rue : « à l'abri des violences depuis plus de 30 ans » (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015). En plus d'offrir un toit à ces femmes, l'organisme défend publiquement la situation des femmes itinérantes dans une optique de changement social (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015).

La maison est composée de 26 chambres individuelles. L'hébergement offert est de courte durée, de quelques semaines. Par exemple, en 2018-2019, la durée moyenne des séjours était de 28 jours (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019).

Chaque année, la maison héberge en moyenne 250 femmes (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015). Durant l'année 2018-2019, 44% des femmes accueillies en étaient à leur premier séjour au sein de la maison. Or, plusieurs femmes sollicitent la maison pour plus d'un séjour : « Bon nombre de femmes en situation d'itinérance font appel à nos services d'hébergement plus d'une fois, ce qui témoigne des difficultés rencontrées pour sortir de l'itinérance » (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019). Par exemple, 23% des femmes hébergées ont bénéficié de plus d'un hébergement durant l'année 2018-2019 (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019).

Les femmes hébergées au sein de la maison proviennent de différents milieux et composent avec divers enjeux. Le rapport annuel de l'année 2018-2019 recense les statistiques suivantes :

-71% des femmes accueillies sont bénéficiaires de l'aide sociale;

-27 % des résidentes sont issues de l'immigration;

-89% des femmes hébergées sont atteintes de troubles de santé mentale;

-11% des femmes ont rapporté composer avec des idées suicidaires;

-70% des femmes accueillies vivent des problèmes de santé physique;

-35% des résidentes présentent des problématiques de toxicomanie et 7% admettaient avoir une dépendance au jeu;

-21% des femmes accueillies sont judiciairisées; et

-86% d'entre elles vivent de la violence au moment de leur séjour ou en avaient vécu par le passé, qu'elle soit psychologique ou physique (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019).

Il est à noter que le bilan annuel ne nous renseigne pas quant au nombre de femmes trans accueillies au sein de la maison. Or, Dominique, l'informatrice clé, nous informe que la maison accueille fréquemment des femmes trans: « Je pense qu'il n'y a pas un mois qui passe sans qu'il y ait une femme trans à l'Auberge » (Dominique, page 3, paragraphe 37).

4.1.2 Conseil d'administration

L'Auberge Madeleine est régie par un conseil d'administration composé de neuf membres élus qui sont « impliqués dans le développement de l'Auberge Madeleine, dans le maintien des valeurs spécifiques à notre organisme et s'assurent de sa bonne gestion » (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019). Parmi les neuf membres, six personnes sont issues de « la communauté desservie », deux sont des bénévoles ou militantes, une personne représente l'équipe de travailleuse et finalement, la directrice fait aussi partie du Conseil bien qu'elle s'abstienne de voter (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019) .

4.1.3 Admission

Les procédures de l'organisme indiquent que les femmes qui désirent être hébergées dans la maison doivent premièrement téléphoner afin de procéder au processus de préadmission. Lors de cet entretien téléphonique, les intervenantes questionnent la résidente potentielle afin de s'assurer que l'Auberge est la ressource qui correspond le mieux à leurs besoins (Procédures de l'organisme, paragraphe 1.1.2). Tout d'abord, les intervenantes demandent à la femme de s'identifier en indiquant son nom et sa date de naissance. Puis, elles s'assurent que la femme soit présentement en sécurité par souci d'offrir une intervention appropriée si ce n'était pas le cas. Ensuite, les intervenantes vérifient ce qui amène la femme à avoir besoin d'un hébergement. La priorité est donnée aux femmes qui sont présentement sans logement et dans un besoin immédiat de trouver un endroit où se loger. L'entretien se poursuit avec des questions concernant l'état de santé de la femme. Les intervenantes vérifient donc si la femme a une condition physique particulière, si elle a la possibilité de se déplacer de manière sécuritaire dans la maison en tenant compte du fait qu'il n'y a pas d'ascenseur et que l'organisme comporte 4 étages. On cherche aussi à savoir si la femme a un suivi médical, psychologique ou psychosocial, si elle prend une médication ou si elle consomme. Ces questions sont posées afin de mieux cerner la

situation de la future résidente et ne sont pas des motifs de refus pour une admission. Les intervenantes demandent aussi si la femme a été hébergée dans d'autres maisons d'hébergement auparavant. De plus, elles vérifient si la femme aurait pu avoir été en contact avec des punaises de lits (Procédures de l'organisme, paragraphe 1.1.2). Le cas échéant, une mesure pour contrer la propagation sera mise en place dès l'arrivée de la femme à la maison. Suite à cet entretien, les intervenantes accueilleront la résidente et lui remettront une copie du code de vie (Procédures de l'organisme paragraphe 1.1.1). Le code de vie de la maison sera présenté dans les sections qui suivront.

Concernant les femmes trans, on peut lire dans les procédures la phrase suivante : « une femme transsexuelle peut être hébergée à l'Auberge si : Elle se considère elle-même comme une femme » (Procédures de l'organisme, paragraphe 1.3.A). Cependant, ce critère d'admission n'a pas toujours été formulé ainsi. Afin de dresser un portrait du cheminement par lequel l'équipe est passée au niveau des procédures d'admission concernant les femmes trans, une entrevue avec une informatrice clé a été réalisée. L'informatrice, nommée Dominique pour les fins de cette recherche, nous explique l'évolution de ce critère.

4.1.4 L'évolution des critères d'admission

Pour commencer, Dominique précise que les femmes trans ont toujours été les bienvenues à l'Auberge Madeleine, et ce, depuis ses tous débuts. Cependant, les procédures quant à l'admission de ces femmes ont évolué avec le temps: « On les a toujours accueillies, mais disons que les critères se sont assouplis au fil du temps » (Dominique, page 2, paragraphe 15) rapporte Dominique. Par exemple, au départ en 1983, elle raconte qu'une des exigences mises en place par l'organisme était qu'il y ait la mention du sexe féminin sur la carte d'assurance maladie. Une personne devait donc être passée à travers les processus administratifs et médicaux de transition afin d'être acceptée pour un hébergement temporaire au sein de la maison. Compte tenu

du caractère laborieux des démarches requises pour avoir une telle mention, ce critère d'admission soulevait des questionnements au sein de l'équipe de travailleuses. Effectivement, tel que l'explique Dominique, ce critère entrait en contradiction avec la situation des femmes hébergées au sein de la maison :

On se disait : on accueille des femmes qui sont en situation d'itinérance, qui sont aussi en situation de pauvreté... dans des états de désorganisation, d'instabilité [...] On trouvait ça comme incompatible avec notre clientèle (Dominique, page 1, paragraphe 9).

Ainsi, la première étape dans l'assouplissement des procédures d'admission pour les femmes trans a été de retirer le critère du « F » indiquant le sexe féminin sur la carte d'assurance maladie.

Dans un deuxième temps, l'organisme a jugé que le critère à utiliser était celui d'avoir amorcé un processus de transition, mais sans avoir « besoin de nous montrer une preuve comme un papier du médecin ou pas obligée d'avoir ses cartes » (Dominique, page 2, paragraphe 15). Rapidement, l'équipe a poussé la réflexion et une remise en question de ce nouveau critère est éventuellement apparue : « On se rendait compte que finalement, ce n'est pas tout le monde qui veut aller jusque là (jusqu'à la chirurgie d'affirmation de genre). Et ça n'enlevait pas non plus que ces femmes-là pouvaient quand même se considérer trans, femme. » (Dominique, page 3, paragraphe 27). Les travailleuses ont ainsi pris en considération les personnes pour qui leur identité est femme, mais qui ne cherchent pas nécessairement à passer sous le bistouri ou encore avoir recours à l'hormonothérapie. En effet, les travailleuses ont ainsi repensé le processus d'admission en tenant compte du cheminement identitaire et des nombreuses déclinaisons possibles de l'identité « femme ».

Les procédures ont ainsi été réaménagées afin de mieux répondre à la réalité des femmes trans en situation d'itinérance. Cette modification des procédures a engendré

une augmentation du nombre de femmes trans admises à l'Auberge Madeleine. Effectivement, Dominique raconte que comme les critères s'étaient assouplis, le nombre de femmes trans hébergées a sensiblement augmenté et cela a eu un effet de sensibilisation sur l'équipe : « Le fait d'en côtoyer davantage, chez les intervenantes ça a justement donné envie de pousser la réflexion encore plus loin. » (Dominique, page 3, paragraphe 27). C'est ainsi en assouplissant le critère d'admission et en étant plus inclusives que les intervenantes ont été amenées à intervenir de plus en plus auprès de ces femmes, comme le soulève Dominique :

Je pense qu'il n'y a pas un mois qui passe sans qu'il y ait une femme trans à l'Auberge. Ça a vraiment ouvert la porte à les côtoyer davantage, dans des contextes différents, et à plusieurs étapes ... Parce qu'y'en a qui sont au début du processus. Elles ne sont pas toutes à la même étape, y'en a que ben... ça fait des années (Dominique, page 3, paragraphe 37).

La cohabitation devenue maintenant plus fréquente et habituelle semble ainsi avoir permis à l'équipe de travailleuses d'en connaître davantage sur les réalités des femmes trans. D'ailleurs, les intervenantes ont ressenti le besoin de parfaire leurs connaissances au sujet des diversités de genres. L'organisme a donc approché le groupe ASTT(e)Q afin de bénéficier d'une formation et « de connaître aussi tous les termes. » (Dominique, page 3, paragraphe 29), se rappelle Dominique.

C'est ainsi en poussant la réflexion et en se questionnant quant à leur position face aux groupes marginalisés que les procédures ont évolué vers quelque chose de plus inclusif. En effet, Dominique nous raconte un peu le processus décisionnel de l'équipe : « Ça vient, ben d'une part d'en côtoyer davantage, d'avoir eu des formations, de poursuivre nos réflexions aussi à savoir comment nous comme organisme on veut se positionner par rapport aux femmes t'sais pis par rapport aux... groupes opprimés. » (Dominique, page 4, paragraphe 40). C'est ainsi que l'équipe est arrivée à la procédure actuelle qui se résume en une phrase que l'on peut trouver dans leur cahier de procédures : « Une femme transsexuelle peut être hébergée à l'Auberge

si : Elle se considère elle-même comme une femme » (Procédures de l'organisme, paragraphe 1.3.A).

Voyons maintenant quels services et types d'intervention sont offerts aux femmes une fois qu'elles sont admises.

4.1.5 Interventions et services offerts

Tel que précédemment mentionné, l'Auberge Madeleine offre 26 chambres comprenant chacune un lit à des femmes majeures et seules se retrouvant dans une situation d'itinérance. Dès leur arrivée, les résidentes se voient assignées à une intervenante qui effectuera leur suivi régulier : « Elle sera une alliée avec qui vous pourrez discuter de vos objectifs de séjour, vos joies, vos peines, vos questionnements » (Code de vie de l'Auberge Madeleine, 2020, page 1).

Au niveau de l'intervention offerte, l'Auberge Madeleine met de l'avant une approche d'intervention féministe et offre des interventions individuelles et collectives (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015). Les femmes qui sont hébergées à l'organisme sont accueillies dans leur détresse et épaulées dans les démarches qu'elles désirent entreprendre lors de leur séjour, que ce soit pour se trouver un logement, retourner aux études, trouver un emploi, faire une demande d'aide sociale, faire des démarches concernant le statut d'immigration, etc. L'organisme offre de l'hébergement temporaire variant de quelques semaines à quelques mois, selon les besoins des résidentes (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015).

Aussi, plusieurs activités sont offertes à l'Auberge Madeleine. Par exemple, des ateliers de recherches d'emploi sont disponibles pour les résidentes qui le désirent (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015). Une intervenante peut alors les appuyer afin qu'elles produisent un budget de leurs dépenses et voir les possibilités d'habitation qui répondent à celui-ci. De plus, des ateliers portant sur des thèmes

entourant l'autonomie sont également offerts de manière bihebdomadaire (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015). L'organisme présente aussi des ateliers d'art qui sont tenus dans une salle prévue à cet effet. Elles ont aussi un salon où elles peuvent se réunir pour relaxer et regarder la télévision.

Les résidentes ont aussi accès gratuitement au vestiaire de la maison, c'est-à-dire un garde-robe rempli de vêtements de saison, de petites culottes, de soutien-gorge, de chaussures, etc. Par exemple, elles peuvent bénéficier de vêtements chauds pour l'hiver ou alors de vêtements propres pour passer des entrevues d'emploi si elles en ont besoin.

En plus des rencontres, les résidentes ont l'opportunité d'être accompagnées dans leurs démarches. Par exemple, si elles ont des besoins au niveau légal, social, de la santé ou concernant leur statut d'immigration, elles pourraient bénéficier du soutien d'une intervenante dans la réalisation de leurs démarches (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015).

Une fois leur passage à la maison complété, les ex-résidentes peuvent encore bénéficier d'un soutien de la part de l'équipe d'intervenantes. En effet, chaque année, l'organisme effectue plus de 250 accompagnements post-hébergement (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015). Le soutien post-hébergement peut prendre plusieurs formes telles que des dons de nourriture, interventions téléphoniques ou en personne, références vers d'autres organismes ou ressources d'aide, participation à des ateliers, repas, etc. (Site web de l'Auberge Madeleine, 2015).

4.1.6 Vie commune

À l'arrivée de chacune des résidentes, un document leur est remis décrivant l'horaire des repas et le code de vie de la maison. Le code de vie de l'organisme a pour but « d'assurer que cette maison soit sécuritaire, tranquille et accueillante » pour toutes

les résidentes (Code de vie de l'Auberge Madeleine, 2020, page 1). Cette section résume les principaux règlements qui régissent la vie commune à l'Auberge Madeleine.

Concernant les couvre-feux, les femmes doivent être revenues à la maison avant 23h30 les soirs de semaine et avant 2h du matin la fin de semaine. Si jamais elles désirent passer une nuit à l'extérieur, elles le peuvent. Cependant, elles doivent prévenir les intervenantes préalablement. Dans le cas où les intervenantes n'auraient pas de nouvelles d'une résidente pendant plus de 48h, celle-ci « perd sa place » au sein de la maison compte tenu de la forte demande d'hébergement : « Soyons solidaires, l'Auberge doit refuser des milliers de demandes d'hébergement par année pour manque de places disponibles » (Code de vie de l'Auberge Madeleine, 2020, page 1). Effectivement, chaque année l'Auberge Madeleine se voit refuser plusieurs demandes par manque de place. Par exemple, entre 2018 et 2019, l'organisme rapporte 7379 refus faute de lits disponibles (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019).

Au niveau des chambres, chaque résidente a une chambre individuelle qui comporte un lit, une fenêtre, un bureau, un lavabo, du rangement et un placard. Ainsi, chacune peut avoir un endroit pour se retirer du groupe et profiter de son intimité. Par souci de sécurité, les portes des chambres ne se barrent pas. Il est aussi interdit de fumer dans les chambres ou d'y consommer de l'alcool ou des drogues (Code de vie de l'Auberge Madeleine, 2020, page 3).

En ce qui concerne la consommation, on peut lire dans le code de vie que la consommation n'est pas tolérée à l'intérieur de la maison. Les femmes consommatrices doivent donc consommer à l'extérieur de l'organisme. De plus, si elles reviennent en état de consommation, elles doivent demeurer calmes et

respectueuses afin de ne pas nuire aux autres résidences et à la tranquillité dont celles-ci peuvent avoir besoin (Code de vie de l'Auberge Madeleine, 2020, page 3).

Au niveau des douches, celles-ci sont individuelles sur les étages : « les douches et le bain, les salons et la salle à dîner sont accessibles selon des plages horaires déterminées » (Code de vie de l'Auberge Madeleine, 2020, page 3).

4.2 Philosophie d'intervention

L'organisme étudié s'inscrit dans un plus grand regroupement qui cadre la pratique d'interventions, la Fédération des maisons d'hébergements pour femmes du Québec (FMHF). Celle-ci promeut l'inclusion des diverses identités de genre en contexte d'hébergement non mixte. La FMHF a conçu un guide sur l'intervention féministe intersectionnelle⁸ qui a pour but d'outiller les intervenantes des maisons d'hébergement qu'elle regroupe dans leurs interventions auprès des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance. Suite à plusieurs réflexions, notamment lors du Congrès d'orientation tenu en 2011 où l'intervention féministe intersectionnelle a été choisie comme approche centrale par les membres de la FMHF (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 8), un désir d'approfondir les connaissances sur les systèmes d'oppressions, d'adopter une lecture commune de l'intersectionnalité et aussi de relever des points de repère pour l'intervention féministe et intersectionnelle a émergé.

⁸ Il est à noter que les propos rapportés du guide d'intervention de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes ne sont pas exhaustifs. Seulement les aspects entourant l'inclusion des femmes trans ont été étayés pour les fins de cette recherche.

C'est dans cet état d'esprit que le projet « Collaborer pour mieux intervenir: créer des ponts et outiller les milieux pour accompagner les femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales » a vu le jour. De ce projet a découlé plusieurs initiatives telles que les forums sur l'intervention féministe (2017- 2018), la tournée des régions (2017-2018) ainsi que le guide sur l'intervention féministe intersectionnelle dédié aux maisons d'hébergement (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 9). La présente section résume les principales idées mises de l'avant par la FMHF dans leur guide intitulé « Intervention féministe intersectionnelle, réflexions et analyses pour une pratique égalitaire et inclusive » en ce qui a trait à l'intervention féministe intersectionnelle et l'inclusion des femmes trans.

4.2.1 Valeurs féministes et intersectionnelles

Les valeurs principales mises de l'avant dans le guide d'intervention sont celles du féminisme. Effectivement, les six valeurs suivantes sont défendues: la sécurité ; la dignité ; l'autodétermination ; l'égalité, que ce soit entre hommes et femmes ou entre les femmes ; la solidarité et la justice sociale (Côté, 2017 dans Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 12). Ce sont ces valeurs qui guident les interventions quotidiennes au sein des maisons d'hébergement pour femmes :

Ces valeurs se traduisent dans différents principes d'intervention qui sont mis de l'avant dans les pratiques des maisons d'hébergement. On peut penser par exemple, au respect du rythme des femmes dans l'accompagnement, à la réappropriation du pouvoir individuel et collectif ainsi qu'à la collectivité de leur vécu (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 14).

Par ailleurs, le guide explique que l'intervention féministe intersectionnelle devrait amener les intervenantes à accompagner les femmes de manière à ce qu'elles puissent « se reconstruire à partir de leurs forces » (FMHF, 2019, page 19), mais aussi de

comprendre dans quel contexte leur expérience de violence et d'oppression s'insère dans une perspective de réappropriation de pouvoir sur leur vie et d'implication dans le mouvement social qui est au cœur du féminisme. Le guide suggère ainsi une lecture qui « repositionne les violences vécues par les femmes comme le produit des différents systèmes d'oppression qui structurent nos sociétés » (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 14). Aussi, cet outil remet l'intersectionnalité au cœur de l'intervention en maison d'hébergement et prévient les travailleuses quant aux défis que cela implique tel que de « documenter les autres formes d'oppression (racisme, âgisme, colonialisme, etc.) » et « tenir compte de nos privilèges et capacités » (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 120).

4.2.2 L'inclusion des femmes trans

En ce qui concerne l'inclusion des femmes trans, le guide d'intervention cadre explique que le cisgenrisme agit comme un système d'oppression au même titre que le sexisme ou le racisme, par exemple. Le cisgenrisme vise les expressions de genre qui dérogent aux idées prescrites par le patriarcat et qui relèvent de la détermination du sexe attribué à la naissance (FMHF, 2019, page 23).

Parmi les manifestations du cisgenrisme, l'on peut penser à la stigmatisation des femmes trans ayant une apparence physique en rupture avec les attentes associées à la féminité. Cette stigmatisation peut, par exemple, mener à l'exclusion de personnes trans de ressources d'aide non mixtes. (FMHF, 2019, page 23).

On peut alors penser à des femmes qui présentent une pilosité plus marquée que les standards de beauté actuels associés au genre féminin ou alors à la carrure des épaules. Ce sont des attributs physiques qui peuvent engendrer un refus à l'accès à un lit dans une ressource d'hébergement prévue pour « les femmes ». Le guide nous prévient

ainsi quant au phénomène d'exclusion des personnes trans dans les ressources d'aide où il y a un système de ségrégation sexuelle.

Bien qu'il nous en informe et nous met en garde face à l'oppression qu'engendre le cisgenrisme, les maisons membres de la FMHF ne sont pas dans l'obligation d'inclure les femmes trans au sein de leur ressource, tel que le précise le guide:

Il s'agit de s'engager dans une réflexion sur la façon avec laquelle nous confinons la féminité dans un ensemble normatif de caractéristiques, considérant que chaque maison exerce ses propres règles quant à l'inclusion des femmes trans. Cela implique de réfléchir aux bases sur lesquelles nous établissons l'appartenance d'une personne à l'identité « femme » et sur nos contradictions entre cette attribution et l'identité « revendiquée » de certaines femmes (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 52).

Le guide poursuit en dénonçant le manque de filet social pour les besoins et réalités des femmes issues de la diversité de genre et sexuelle:

Elles sont nombreuses à être exposées quotidiennement à de la violence physique, psychologique ou sexuelle, à avoir des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi ainsi qu'à vivre en situation de précarité financière et sociale, en plus d'être surreprésentées parmi la population itinérante. Ainsi, il importe de s'engager, dans le cadre de l'intégration de l'IFI (intervention féministe intersectionnelle), à réfléchir à comment certaines pratiques peuvent reproduire des violences envers ces femmes. (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 52).

Il y a donc un effort considérable de la part de la FMHF de renseigner leurs membres et de les sensibiliser par rapport aux divers systèmes d'oppression incluant les difficultés que l'exclusion des femmes trans engendre. Or, ce ne sont pas toutes les maisons d'hébergement qui acceptent les femmes trans. L'organisme étudié les accepte et ses intervenantes sont amenées à les inclure.

4.3 Présentation de l'équipe de travailleuses

Suite au survol du milieu, une entrevue de groupe avec l'équipe des travailleuses a été réalisée. Les prochaines sections présentent le profil des participantes à cette recherche et exposent les propos des travailleuses quant aux thèmes d'entrevue choisis.

4.3.1 Profil des participantes

L'équipe de travailleuses est composée de 22 travailleuses temps plein et de 20 travailleuses à temps partiel (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019). L'organisme précise aussi que parmi l'équipe, neuf travailleuses ont acquis entre 15 ans et 20 ans d'ancienneté (Rapport annuel de l'Auberge Madeleine, 2018-2019). Dans le cadre de cette recherche, nous avons rencontré 15 travailleuses de l'équipe.

Lors de l'entrevue de groupe, les participantes ont répondu à un bref questionnaire anonyme de renseignements personnels afin de dresser un portrait des intervenantes participant à cette recherche. Le profil qui est ressort est présenté dans le tableau intitulé profil sociodémographique des participantes à la recherche.

Tableau 4.4.2. Profil sociodémographique des participantes à la recherche

Âge	Identité de genre	Dernier diplôme obtenu	Nombre d'années d'expérience de travail en hébergement	Expérience en hébergement accueillant des femmes trans
37 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	16 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
51 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	Plus de 10 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
61 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	32 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
41 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	15 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
43 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	20 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
45 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	4 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
45 ans	Femme cisgenre	Maîtrise	2 ans et demi	Seulement à l'Auberge Madeleine
34 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	6 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine

33 ans	Femme cisgenre	Maîtrise	5 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
32 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	9 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
30 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	7 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
26 ans	Femme cisgenre	Maîtrise	3 ans	Seulement à l'Auberge Madeleine
22 ans	Non binaire	Certificat	1 an	1 expérience antérieure
26 ans	Femme cisgenre	Baccalauréat	2 mois	Seulement à l'Auberge Madeleine
29 ans	Femme cisgenre	Maîtrise	6 mois	1 expérience antérieure

Les quinze participantes sont âgées entre vingt-deux ans et soixante-et-un ans, et toutes ont des études universitaires; que ce soit un certificat en intervention, un baccalauréat dans un domaine lié à la relation d'aide ou une maîtrise dans un domaine connexe tel que la psychologie, le travail social ou la sexologie. Dix des quinze participantes ont un baccalauréat, quatre d'entre elles ont des diplômes de deuxième cycle et une participante a un certificat en intervention comme dernier diplôme obtenu. Quant à leur expérience de travail, la majorité des intervenantes ont plus de

cinq ans d'expérience de travail en maison d'hébergement. De plus, cinq intervenantes sur quinze ont mentionné avoir plus de dix ans d'expérience et deux de celles-ci ont plus de 20 ans d'expérience comme intervenantes en maison d'hébergement. La moyenne d'années d'expérience en hébergement des participantes est de 8.7 ans. Aussi, seulement deux participantes ont travaillé préalablement dans une autre maison d'hébergement accueillant des femmes trans.

4.4 Données issues de l'entrevue de groupe

4.4.1 Historique des procédures

Bien que l'historique des procédures ne figurait pas parmi les thèmes proposés en entrevue de groupe initialement, une des travailleuses a cru bon d'aborder ce sujet.

Tel que mentionné dans la section précédente, au tout début, l'organisme exigeait que les femmes qui sont hébergées aient la mention « F » sur la carte d'assurance maladie, indiquant le sexe féminin. Or, comme nous explique Léa, ce critère sous-entendait l'achèvement de plusieurs démarches administratives et légales : « Fallait avoir la carte d'assurance maladie avec le « F » ce qui engendre aussi plein de procédures : aller voir un médecin, aller voir un psychologue pour qu'il donne un diagnostic de dysphorie de genre pour légitimer un peu son identité, etc. » (Léa, paragraphe 100) .

Suite au retrait de cette exigence dans les critères d'admission, l'équipe a introduit le critère du « processus », demandant ainsi aux femmes trans hébergées d'être en « processus de changement de sexe ». Par contre, comme le précise Léa, ce ne sont pas toutes les femmes trans qui désirent faire une chirurgie de confirmation de genre ou : « qui ont ce besoin-là. » (Léa, paragraphe 100). Aussi, encore une fois, la demande d'être en processus de « changement de sexe » s'arrimait mal avec la clientèle avec laquelle l'Auberge Madeleine travaille : « Fallait quand même qu'il y ait un processus d'entamé qui ne reflétait pas la réalité de quelqu'un qui est itinérant,

qui est dans la rue, qui n'a pas nécessairement la stabilité pour entreprendre toutes ces démarches-là. » explique Léa (Léa, paragraphe 102).

Ce changement de procédures influence le quotidien des intervenantes et engendre certains défis pour elles. Les prochaines sections présenteront ces enjeux.

4.4.2 La cohabitation au quotidien

La plupart des intervenantes s'entendent pour dire qu'au quotidien, la cohabitation entre les femmes trans et les femmes cisgenres au sein de leur organisme se passe plutôt bien. Cependant Laura mentionne que: « Il y a quand même certaines résidentes qui se sentent un peu menacées par exemple par rapport à la présence de femmes trans qu'elles nomment être des hommes ... parce qu'elles ont peur » (Laura, page 1, paragraphe 6). Les intervenantes sont ainsi amenées à intervenir auprès de ces femmes quant à leurs craintes ou leurs préjugés. Judith, une autre intervenante, précise le commentaire de Laura. Elle mentionne qu'il est assez rare que des résidentes se réfèrent aux intervenantes en mentionnant que la présence de femmes trans est problématique pour elles ou qu'elles soient témoins de vives réactions de la part des autres résidentes cisgenres, bien que cela puisse arriver :

Il y a une femme qui se sent , je pense, à une en particulier, mais qui se sent vraiment menacée quand y'a une femme trans dans la maison. Pis, elle le nomme explicitement comme ... une menace en fait. C'est vraiment menaçant pour elle. C'est ça. Au point d'avoir parfois, je pense, des réactions comme avoir envie de s'embarquer dans les toilettes [...] Fait que, on est, on est confrontées à ça aussi, des vives réactions de peur comme viscérales. Mais je dirais que quand même t'sais en y repensant, je trouve que c'est assez rare qu'on soit témoins, ou qu'on entend, ou que les femmes viennent nous voir pour nous parler de ça. Ça arrive là, c'est arrivé à plusieurs reprises, mais c'est me semble que par rapport à ça... Mon appréciation, tout à fait subjective, c'est que, oui ça se passe bien parce que ça arrive pas si souvent que ça que des femmes viennent nous voir pour nous dire que c'est problématique (Judith, page 1, paragraphe 12).

D'un autre côté, Luce précise qu'elle n'a pas réellement eu accès aux expériences des femmes trans ou à leurs commentaires quant à la dynamique dans le groupe : « J'ai pas eu accès aux voix de ces femmes-là (femmes trans) qu'elles se sentaient pas bien accueillies ou qui avait eu des conflits avec les autres résidentes.» (Luce, page 2, paragraphe 13). Il semblerait que ce sont plutôt les femmes cisgenres qui sont portées à venir parler de leurs expériences aux intervenantes et que l'opinion ou les expériences des femmes trans quant à leur séjour demeurent méconnues des intervenantes.

4.4.3 Les défis

Le deuxième thème abordé dans l'entrevue de groupe était les défis rencontrés. Pour ce thème, les participantes devaient discuter autour de la question suivante : quels ont été ou quels sont les défis quant à la cohabitation entre femmes cisgenres et trans? Voici les défis que les intervenantes ont relevés quant à la cohabitation entre les femmes trans et les femmes cisgenres dans l'organisme pour lequel elles travaillent.

4.4.3.1 Méconnaissances des réalités trans

Un des premiers défis soulevés par les intervenantes est le manque de connaissances quant aux réalités trans au sein de l'équipe tel que nous explique Élise : « Ben y'a clairement un manque de formation au niveau de l'équipe. Que ce soit la réalité des femmes trans, que ce soit au niveau des enjeux sur comment intervenir avec elles. » (Élise, page 2, paragraphe 14). Dans le même sens, Véronique poursuit en expliquant que la nouveauté du « phénomène trans » fait réagir l'équipe : « Je pense que là où est-ce que ça chauffe plus, où l'émotion bouillonne, c'est dans l'équipe... parce que, ben parce que c'est somme toute assez nouveau comme phénomène. Ça prend de l'expansion rapidement [...] C'est pas, pas anodin qu'on ait besoin d'en parler régulièrement, parce que ça vient chercher des choses.» (Véronique, page 5, paragraphe 22). Marianne, soutient les propos de Véronique :

Ben moi je... ça fait pas 1 an que je suis arrivée à l'Auberge donc c'est assez nouveau pour moi cette réalité de côtoyer autant de femmes trans et ça m'a étonné d'en trouver autant à l'Auberge. Fait que je comprends quand tu dis que c'est quelque chose de nouveau, qui prend de l'ampleur et qui peut-être nous prend de court aussi. Moi ça m'a mise beaucoup en contact, même si on le sait, avec tout le stigma et l'exclusion que ces femmes-là vivent (Marianne, page 7, paragraphe 34).

Plus tard, Véronique revient sur le manque de formation :

En termes de oui, de connaissances, moi je pense que effectivement comme c'est nouveau, pis y'en a peut-être d'autres qui en connaissent plus sur la réalité de ces femmes-là, mais moi « cis » c'était nouveau pour moi là. Pis y'a plein d'affaires nouvelles, pis effectivement que oui, j'aimerais un peu avoir une histoire de tout ça [...] Parce que effectivement, sans le mettre de l'avant dans une intervention, ben c'est des connaissances que je n'ai pas. Pis j'irai pas faire... t'sais je m'ouvrirai pas un livre que sur ça. Mais t'sais en groupe, je pense que ça peut aider aussi à se positionner face à ça et c'est important d'avoir les connaissances qui viennent avec (Véronique, page 15, paragraphe 89).

Or, il n'y a pas qu'au sein de l'équipe que la méconnaissance des réalités trans se fait sentir. En effet, certaines intervenantes rapportent que les résidentes cisgenres semblent méconnaître les diversités de genre. Par exemple, Élise explique qu'elle doit intervenir pour éduquer certaines résidentes quant aux réalités trans et que cela demeure une tâche qui revient à l'équipe:

T'sais c'est légitime la position des femmes qui viennent nous voir en disant : « ben t'sais, moi ça me rappelle mon passé d'agression », mais c'est à nous dans ce cas-là d'intervenir et de dire : « oui, mais tu sais c'est pas des hommes les femmes trans. Ce sont des femmes et elles vivent beaucoup d'oppressions. » Je pense que là c'est vraiment un travail au niveau de l'équipe (Élise, page 2, paragraphe 14).

Judith poursuit en disant que la relation de confiance qu'elle établit avec les femmes leur permet de venir exposer leur méconnaissance sur les réalités trans aux intervenantes :

J'ai assisté à l'intervention d'une collègue, pis j'ai senti... y'a deux femmes qui se sont présentées dans le bureau pour parler justement de leurs insécurités par rapport à une femme trans qui était dans l'Auberge à ce moment-là. Pis c'est ça. Je pense que ces deux personnes-là ce sont senties en confiance de venir poser des questions et d'exposer leur « ignorance » pis c'est ça. Pis là, je pense que d'être accueillies et de ne pas se sentir jugées dans cette ignorance-là, ça a donné lieu vraiment à une discussion qui était pas facile, mais qui a été, je pense, vraiment porteuse. J'ai l'impression que c'est ça, elles en sont sorties ... bien. (Judith, page 4, paragraphe 20)

Gabrielle partage la même opinion : « Je suis assez d'accord aussi avec l'idée que, dans le fond, les femmes ont besoin d'avoir un espace où elles peuvent exprimer librement, sans avoir peur d'être jugées, comment elles se sentent par rapport la réalité d'une autre personne, peu importe laquelle elle est. » (Gabrielle, page 4, paragraphe 21). Il apparaît important pour les intervenantes d'offrir un espace pour que les résidentes puissent exprimer leurs craintes, leurs préjugés et leur ressenti quant à la cohabitation avec les femmes trans ou sur toute autre réalité qui les fait réagir. Quant au fait de réagir, Gabrielle croit que les réactions des résidentes face aux femmes trans sont plutôt en lien avec leurs aspects physiques :

Peut-être que je me trompe, moi ça me paraît plus comme souvent des réactions qui sont liées à des attributs que les femmes jugent comme étant « masculins ». C'est comme ça, on dirait que ça dérange un peu plus... Pis, je pense qu'en fait les réactions sont surtout liées à comme tout ce qui est différent finalement [...] La différence, ça fait peur, ça insécurise, ça pose des questions. (Gabrielle, page 3, paragraphe 18).

Les intervenantes comme les résidentes partagent pour la plupart une méconnaissance des réalités des femmes trans et celle-ci peut engendrer des réactions. Les intervenantes sont donc amenées à accueillir ces réactions et à parfois sensibiliser et éduquer les résidentes.

4.4.3.2 Nous femmes (apparence physique)

Bien que la définition du « nous femmes » n'était pas un thème lors de l'entrevue de groupe, les intervenantes ont relevé ce thème à plusieurs reprises lors de la discussion. Par exemple, il émerge lorsque l'on parle de l'apparence physique des personnes. Des intervenantes soulèvent que l'apparence physique des femmes trans est souvent un enjeu lors de leur séjour au sein de la maison. En effet, Laura se rappelle d'un suivi auprès d'une femme trans qu'elle a fait où l'apparence est devenue un élément central dans l'intervention :

On lui a fait énormément de rappels par rapport à son apparence. Elle avait souvent une barbe et c'est revenu souvent souvent qu'on lui dise : « Fais ta barbe », « Présente-toi comme une femme ». Et elle ce qu'elle m'a dit à un moment donné : « C'est juste les travailleuses qui me demandent ça. Les femmes dans la maison me parlent pas de ça. » (Laura, page 3, paragraphe 15).

Gabrielle a réagi à ce commentaire en soulevant que ce genre d'intervention ne se fait pas auprès des femmes cisgenres. Elle avance l'hypothèse que ces interventions peuvent être faites dans le but de protéger la femme trans du regard des autres résidentes ou alors que les intervenantes ressentent simplement un inconfort face aux attributs dits « typiquement masculins » que les femmes trans peuvent arborer :

Moi ça, ça venait me chercher parce que c'est quoi ça « se présenter comme une femme »? T'sais y'a des femmes qui sont biologiquement femmes là qui en ont de la barbe pis on est pas en train de leur dire « rase-toi », t'sais. Fait que t'sais, à un moment donné, je me demandais t'sais à travers ça... Est-ce que c'est nous qui avons un malaise ? Ou est-ce que nous on pense qu'en lui disant ça on va la préserver des jugements des autres? T'sais... En tout cas, ça venait me chercher beaucoup... Je savais pas jusqu'où on devait aller par rapport à ça. Pis jusqu'où moi j'adhérais à cette lignée d'intervention là (Gabrielle, page 4, paragraphe 21).

Il semblerait donc que les interventions sur l'apparence physique des femmes trans ne font pas l'unanimité entre les intervenantes et que ces interventions ne se transposent pas aux femmes cisgenres. Marianne reprend cet aspect plus tard dans la discussion :

Effectivement, l'enjeu de l'apparence physique, et je l'ai encore lu cette semaine. J'ai fait le tour des fiches d'admission et c'est inscrit clairement par une de nos intervenantes que l'on a demandé à une femme trans qui est hébergée présentement ici de se présenter en tout temps « sous l'apparence d'une femme ». Et entre parenthèses, il était précisé des exemples : ne pas porter la barbe... Il y avait trois exemples. J'ai oublié, mais ça m'a saisi de nouveau. Parce que, ça m'avait déjà saisi ces, ces commentaires-là. Donc effectivement, dans la pratique, peu importe que ce soit à la porte, ou plus tard, une fois passée la porte... on sent qu'on est pas toutes à la même place. Qu'on a pas toute le même niveau d'aisance et qu'on se pose toutes des questions (Marianne, page 7, paragraphe 34).

Même si la procédure écrite est de « s'identifier comme femme », dans la pratique on parle plutôt de « se présenter comme femme » et cette consigne n'est pas comprise de la même manière par toutes les intervenantes. À cet effet, Véronique se questionne quant à ce que l'on doit inclure dans le « nous femmes » :

Je me demande est-ce que ça vient, dans l'équipe aussi... déstabiliser aussi au niveau de la mission de notre organisme? T'sais on accueille des femmes, là on part de là. Okay, on accueille des femmes... C'est quoi une femme? Ça va jusqu'où ? Ça devrait ressembler à quoi une femme? (Véronique, page 5, paragraphe 22)

En effet, la mission de l'organisme est « d'accueillir, d'héberger et de supporter des femmes seules en situation d'itinérance âgées de 18 ans et plus » (Auberge Madeleine, 2015). L'identité de genre « femme » est donc au centre de la mission de cet organisme. C'est d'ailleurs un élément que souligne Judith en réponse au commentaire de Véronique :

C'est comme s'il y a une contradiction inhérente entre le fait qu'on a une mission qui soit basée justement sur une identité de genre pis des valeurs

et une approche féministe qui souhaite combattre les systèmes de catégorisation sociale... de genres, de races... Fait que c'est... c'est où qu'on s'arrête là? [...] Dans la mesure où notre mission est basée sur une catégorie sociale. Une fois qu'on commence à déconstruire... je pense que si on décide collectivement qu'il y a une limite et que l'on conserve cette, cette catégorie sociale là dans la mission, ben il faut qu'on trouve une manière d'être cohérentes et à l'aise avec qu'est-ce qu'on entend par « femme ». T'sais, où est-ce qu'on met la limite? Pis là c'est ça, je pense que... C'est certainement très maladroit, mais là en ce moment la manière qu'on a trouvé de mettre cette limite-là, c'est qu'on exige de la personne qu'elle se présente comme une femme (Judith, page 6, paragraphe 25).

Il existe donc un enjeu lié au fait que la mission soit basée sur une identité de genre, une catégorie sociale dite « femme ». Cela suscite des questionnements au sein de l'équipe quant à ce que cette catégorie signifie, ce qu'elle inclut et ce qu'elle exclut. Aussi, la « déconstruction », telle que nommée par les intervenantes, n'est pas nécessairement simple. Élise se prononce sur cet effet de déconstruction des catégories sociales :

Encore une fois, c'est parce qu'on a associé le poil à l'homme, mais y'a un travail... C'est légitime le fait qu'on ne veuille pas faire un travail de déconstruction. Ça fait peur de déconstruire. Ça fait peur parce que toute notre vie on a eu des catégories et ça nous tient en sécurité d'appartenir à quelque chose femme ou homme, c'est sécurisant. Homosexuel, hétérosexuel, c'est sécurisant. Mais quand tu déconstruis... Je trouve qu'il y a un travail quand même de déconstruction à faire. Par exemple, au niveau du poil, vis-à-vis des caractéristiques physiques qui appartiennent à tel ou tel genre. Pis vraiment moi cette histoire de la barbe et de l'expression de genre féminin, c'est vraiment quelque chose qui vient me chercher parce que je trouve que c'est... extrêmement violent parce que ce n'est pas juste physique. C'est « je ne te respecte pas dans ton identité » (Élise, page 6, paragraphe 32).

La catégorie dite « femme » se trouvant au cœur de la mission de l'organisme semble ainsi faire réfléchir l'équipe quant à l'inclusion des femmes trans. Quant à la cohérence de ces deux éléments, d'un côté la mission et de l'autre l'inclusion des femmes trans, les opinions divergent. Pour Léa, il suffirait que la femme, qu'elle soit

trans ou non, indique qu'elle est femme : « [...] Finalement si c'était juste est-ce que vous êtes femmes ou non?: « Oui » . T'sais si on voyait ça plutôt de cette façon-là, ça serait peut-être... moins un enjeu. » (Léa, page 15, paragraphe 93)

Il y a donc plusieurs manières de voir la catégorie « femme » au sein des travailleuses. C'est d'ailleurs ce qui nous amène au prochain défi identifié par l'équipe : l'adoption d'une posture commune.

4.4.3.3 Adopter une posture commune

Un autre des défis identifiés par les participantes à cette recherche est l'adoption d'une posture commune vis-à-vis leurs interventions auprès des femmes trans et leur inclusion dans l'organisme. En effet, tel que le suggère Marianne, une des difficultés est de s'entendre en tant qu'équipe afin de mettre de l'avant une vision qui soit cohérente pour toutes :

Je trouve ça intéressant de prendre un pas de recul et de se poser la question parce que dans les défis, il y a notamment d'adopter une posture commune ou une approche qui est commune. Parce que t'sais on parle de nos préjugés, etc. Et t'sais c'est effectivement pas évident de mettre ça sur la table et de dire : « Moi, c'est ça que j'en pense ». Mais t'sais, l'optique c'est pas qu'on se rallie toutes à une vision au niveau de la personne. T'sais comme moi comme personne, moi, Marianne, mais ici comme intervenante. À quoi on adhère collectivement? Et donc à partir de là c'est quoi notre posture par rapport à la cohabitation entre femmes trans et cisgenres [...] Pour moi on est rendues là. T'sais de dire : « Okay, si on les accepte, on les accueille telles quelles ...Bon ben, quelle est la posture qu'on doit (mettre de l'avant)? ». C'est là qu'on sent que... on se pose des questions, qu'on est pas sûres... (Marianne, page 8, paragraphes 36 et 38).

Marianne suggère ainsi un arrimage entre l'équipe qui ne traduise pas seulement des visions individuelles et personnelles, mais bien professionnelles et partagées. Bien que les intervenantes s'entendent pour l'inclusion des femmes trans au sein de leur

organisme, il reste à effectuer un travail commun afin que toutes arrivent à s'entendre sur l'approche à privilégier quant à leurs interventions.

Dominique poursuit sur le sujet en relevant que la procédure quant à l'admission des femmes trans laisse matière à interprétation et réflexion pour les membres de l'équipe ce qui peut engendrer toutes sortes de conceptions quant à l'approche à privilégier.

« S'identifier comme femme »... Concrètement dans l'Auberge, qu'est-ce que ça veut dire? Parce que pour moi, s'identifier comme femme, c'est comme si j'avais supposé que t'appelles pis tu dis : « je m'identifie comme femme » pis c'est tout... Par contre, en jasant avec des collègues, je pense qu'il y a quelque chose qui est un défi, parce que je pense qu'il y a peut-être quelque chose qui est pas clair, justement ... Est-ce qu'il faut que tu te présentes comme une femme? Est-ce qu'il faut...? Justement on parlait des attributs physiques... Qu'est-ce que ça implique cette procédure-là? Je pense qu'il y a des divergences d'opinions [...] T'sais on parlait de l'ancienneté de certaines personnes... Depuis son ouverture, l'organisme accepte les femmes trans, mais ça a toujours été selon certains critères... ou d'une certaine façon. Fait que...qu'est-ce qu'on a gardé? Qu'est-ce qu'on enlève? Une nouvelle personne qui arrive maintenant, qu'est-ce qu'elle en comprend? ... Comment qu'on l'explique? [...] C'est quoi les attentes de l'équipe? C'est quoi les attentes de l'Auberge? Est-ce qu'on respecte les procédures? En tout cas, pour moi les défis se trouvent beaucoup là (Dominique, page 8, paragraphe 40).

Paradoxalement, la simplicité de la procédure viendrait compliquer la manière dont les intervenantes l'appliquent. Les termes « s'identifier comme femme » peuvent être compris de diverses manières. Dominique souligne que pour certaines travailleuses, cela peut vouloir dire d'inclure l'apparence physique. Comme Marianne, Dominique insiste sur le fait que le manque de cohérence au sein de l'équipe représente un enjeu important.

La divergence des interprétations et opinions pourrait-elle être expliquée par la différence d'âge des intervenantes? C'est ce que le prochain thème de l'entrevue aborde.

4.4.3.4 Enjeu générationnel (nous féministes)

Un quatrième défi identifié par les participantes à cette recherche est l'enjeu générationnel, car il existe des différences de perspectives sur les questions trans entre les générations. Selon Marianne, le concept de l'identité de genre comme étant fluide est un phénomène nouveau : « T'sais moi j'ai 45 ans. Ce n'est pas quelque chose qu'on a vu à l'école, dans nos cours « l'identité de genre ». On en parlait très peu » (Marianne, page 7, paragraphe 34). Le niveau de connaissances par rapport à ce phénomène peut donc varier selon les générations, comme l'enseignement de l'identité de genre n'a pas toujours été inclus dans la discipline du travail social ou dans les autres disciplines entourant la relation d'aide. Ainsi, parmi l'équipe de travailleuses, il y en a pour qui la question des femmes trans et de leur inclusion est un nouvel aspect avec lequel elles doivent se familiariser. Cela rejoint ce qu'Annabelle nous dit au sujet d'un défi qu'elle identifie comme central :

Ben le défi, moi je pense... Ben dans ma tête à moi, c'est le temps. Se donner le temps. Parce que je veux dire, comme on dit depuis tantôt, on a différentes générations ici à la table... Je pense c'est le temps et de se le donner ce temps-là et de ne pas se sentir mal à l'aise... Parce qu'on est pas toutes sur la même longueur d'onde dans nos idées. Je pense que ce serait aussi le « top » du défi, de ne pas avoir cette pression-là sur les épaules de se dire faut que je l'accepte tout de suite pis ...T'sais... Le temps de se donner l'éducation qui faut pour accepter tout ce qui va s'en venir (Annabelle, page 11, paragraphe 60).

En d'autres mots, ce qu'Annabelle rapporte est que le travail de familiarisation avec les réalités des femmes trans et leur inclusion dans l'organisme peut prendre du temps pour certaines intervenantes. En effet, les générations moins familières avec ces réalités peuvent ressentir le besoin d'acquérir davantage de connaissances sur le sujet et ainsi devenir plus à l'aise dans leurs interventions et leur posture.

Un autre aspect important de l'enjeu intergénérationnel que les intervenantes ont fait ressortir concerne le fait que le féminisme, a lui aussi bien évolué depuis ses débuts.

Les différentes postures féministes peuvent être une source de désaccord. Par exemple, d'un côté, pour Carolina, il est primordial de se rappeler les raisons de l'émergence des maisons d'hébergement :

J'ai l'impression qu'on oublie tout le passé des femmes. Ce que les femmes ont vécu. Les femmes ont vécu de la violence conjugale. Pis ça a été le but aussi des maisons d'hébergement. Toute la, la bataille des femmes féministes qui se sont battues pour les droits des femmes. On dirait que ... Ça c'est comme en arrière... Pis on pense juste aux... aux trans. J'ai l'impression qu'on oublie aussi beaucoup le passé, pourquoi les femmes se sont battues (Carolina, page 11, paragraphe 61).

Suite à cette intervention, Élise réplique en remettant les femmes trans au cœur du militantisme féministe :

Mais les femmes trans faisaient aussi parties de cette lutte. C'est important de le préciser. Pourquoi la fierté (Pride) existe, c'est parce que des travailleuses du sexe, des femmes trans, des travailleuses du sexe racisées se sont battues pour les droits des femmes. Notamment, si on a des droits des femmes aujourd'hui c'est aussi grâce aux femmes trans. Pis, on en parle pas assez. Justement, parce qu'on efface cette partie de l'histoire en disant que « c'est le combat des femmes » (Élise, page 11, paragraphe 62).

On peut percevoir une divergence quant à la posture féministe. C'est ainsi un défi qui s'arrime avec le précédent, celui de trouver une posture qui soit commune. Comment trouver un terrain d'entente lorsque les connaissances, les opinions et les générations diffèrent? Cela reste un défi pour l'équipe et pour l'organisme. Cependant, malgré les défis que les intervenantes ont identifiés, reste que l'organisme accepte les femmes trans et que la cohabitation entre celles-ci et les résidentes cisgenres se passe plutôt bien selon les travailleuses.

Voyons maintenant les aspects positifs que les participantes à cette recherche ont pu relever lors de cette étude.

4.4.4 Aspects positifs de la cohabitation

Le troisième thème abordé lors de l'entrevue de groupe repose sur les aspects positifs découlant de la cohabitation entre femmes trans et femmes cisgenres au sein de l'organisme. Pour introduire ce thème aux participantes, la question suivante leur a été adressée : quels ont été les bons coups, les bénéfices ou les aspects positifs liés à la cohabitation entre femmes cisgenres et femmes trans selon vous?

Les participantes s'entendent pour dire qu'elles se sentent fières. Tel qu'avancé par Élise, il y a une certaine fierté provenant du fait que ce ne sont pas toutes les maisons d'hébergement pour femmes qui acceptent les femmes trans :

Au niveau des hébergements pour femmes, c'est quand même... On est quand même une des rares places qui acceptent des femmes juste parce qu'elles s'identifient comme femmes. Je trouve que c'est quand même vraiment, vraiment bien! Pis je trouve que... Je veux dire avec les femmes trans, au niveau de l'intervention ça se passe relativement très bien avec toutes les personnes de l'équipe, peu importe les préjugés de chacun, chacune. Puis, je trouve que ce qui est bien, c'est qu'on puisse discuter en équipe. Même si on n'est pas toutes d'accord, on peut donner notre opinion en discuter... Pis je trouve que dans cette équipe, il y a une belle capacité de remise en question pis d'accepter qu'on vit de l'inconfort, que les choses viennent nous chercher, qu'on a envie de travailler là-dessus. C'est pour ça aussi que je me permets de dire tout ce que je pense (Élise, page 17, paragraphe 105).

Élise amène un point important : la capacité de se remettre en question et de discuter en équipe. Cela est aussi partagé par Gabrielle :

Ben effectivement, je pense que le point positif c'est d'être capable de se remettre en question... Je pense que dans n'importe quelle intervention, ce qui est dangereux c'est quand t'arrêtes de te questionner. Parce que là, tu prends des choses pour acquis pis tu deviens comme plus rigide. Mais nous, on continue à se questionner... Y'a eu une belle évolution qui, qui permet d'avoir espoir que ça peut toujours être encore... mieux, plus beau, plus inclusif! Fait que c'est ça... Pis je pense qu'on est aussi animées par un désir, un désir de se sentir plus à l'aise avec le sujet, d'en apprendre davantage... (Garbielle, page 17, paragraphe 109).

Il y a ainsi non seulement une fierté quant au fait de travailler pour une maison d'hébergement qui soit inclusive, mais aussi de faire partie d'une équipe qui présente une bonne capacité d'introspection et de discussion. Laura renchérit quant au sentiment de fierté : « Vraiment la fierté unanime! » (Laura, page 18, paragraphe 111). Marianne est aussi d'accord avec cet aspect : « Y'a une fierté à offrir un milieu de vie ou un hébergement qui soit sécuritaire pour toutes les femmes, peu importe les oppressions, les catégories, les problématiques rencontrées » (Marianne, page 22, paragraphe 153). Judith poursuit dans le même sens :

Je suis d'accord, je trouve ça vraiment important de me sentir solidaire dans mon milieu de travail. Pis même si oui, des fois, je trouve ça parfois déstabilisant, parfois inconfortable, parfois contradictoire... De savoir que dans notre organisme on est dans cette réflexion-là et qu'on avance vers l'inclusion. Pour moi comme intervenante, dans mon travail c'est extrêmement précieux. Pis c'est aussi une des raisons pour lesquelles j'aime autant l'Auberge. C'est ça. C'est aussi la solidarité qu'il y a au sein de l'équipe. Et dans notre mission, c'est vraiment précieux de travailler dans un milieu où il y a une cohérence entre soi et le monde qu'on espère advenir pis... C'est ça. Être dans un espace où y'a de la place pour ça (Judith, page 22, paragraphe 155).

Les participantes partagent un sentiment d'appartenance envers l'organisme et s'identifient à la mission de celui-ci ainsi qu'à son degré d'ouverture et d'inclusion. Dans le même ordre d'idées, Marianne se prononce sur ce qu'elle remarque quant à la cohabitation:

Dans l'informel, moi ce que j'observe entre les résidentes, je trouve que ça se passe plutôt bien, même que très honnêtement, souvent je trouve ça beau! Je, je, je, t'sais je suis proche de la table où les femmes vont fumer et j'entends les discussions, les conversations et je trouve que y'a quand même, en général, une ouverture... Même si moi aussi j'en ai entendu des commentaires plus isolés de la part de certaines femmes. (Marianne, page 7, paragraphe 34)

Marianne nous dépeint ainsi un portrait assez harmonieux de la cohabitation, malgré que parfois celle-ci puisse faire réagir. Véronique s'entend avec Marianne : « Ben comme ma collègue a dit... T'sais à chaque fois, moi je sors souvent fumer, pis t'sais les femmes en général je les côtoie dans l'informel et je trouve ça beau! Vraiment! [...] Je trouve ça vraiment beau pis je suis fière. » (Véronique, page 16, paragraphe 97).

Les participantes partagent ainsi que la cohabitation entre les résidentes trans et les résidentes cisgenres se passe généralement bien. Cela crée chez elles un sentiment de fierté et elles sont même émues des scènes de la vie quotidienne qu'elles peuvent observer entre les résidentes. De plus, la cohabitation permet ou du moins engendre des discussions au sein de l'équipe qui amènent une remise en question saine et une introspection pour les travailleuses. En outre, les intervenantes disent se sentir honorées d'œuvrer pour un organisme faisant preuve d'ouverture d'esprit et qui offre un espace sécuritaire et sain pour les femmes, peu importe le type d'oppression qu'elles peuvent vivre.

4.4.5 Recommandations

Le dernier thème abordé lors de l'entrevue de groupe fut les recommandations ou les commentaires que les participantes aimeraient donner aux autres organismes qui se questionnent quant à l'inclusion des femmes trans dans leur établissement afin de nourrir leur réflexion. Pour ce thème, la question suivante fût posée aux participantes :

que diriez-vous aux maisons d'hébergement ou tout autre organisme pour femmes qui se questionnent quant à l'admissibilité des femmes trans dans leur établissement?

Judith commence à répondre à la question en abordant la vie de groupe: « Ben moi je leur dirais par rapport à la vie de groupe [...] globalement, les femmes trans ont l'air de s'intégrer vraiment bien dans le groupe, dans les discussions. Ouais c'est ça [...] Globalement, par rapport à la vie de groupe, ce n'est pas vraiment un enjeu d'intervention. » (Judith, page 18, paragraphe 117).

Quant à Marianne, elle conseille aux autres organismes de tenter la cohabitation :

J'ai envie de leur dire : « Ouvrez la discussion, accueillez des femmes trans, allez dans des maisons où il y a des femmes trans... Allez au-delà de la réflexion ». On est rendues là, là. Pis revenir à notre mission! Pour moi là, si on revient à « offrir un milieu, un hébergement sécuritaire pour toutes les femmes »... Oui là, c'est comme c'est qui, c'est quoi une femme?... Mais on revient à notre mission là. Pis d'aller voir ailleurs comment ça se passe. Pis je trouve que... On a souvent des appels très honnêtement : « Accueillez-vous des femmes trans? », « Avez-vous un guide? » ... On a pas de guide. Mais c'est comme, en intervention. On se fait souvent appeler : « Comment ça se passe dans votre organisme ? ». « Avez-vous des documents, des outils, des techniques? ». Ce n'est pas de même que ça marche en intervention. Fait que si on revient à qui on est et à ce qu'on fait dans la vie, on devrait être à l'aise d'y aller aussi à tâtons, sans tout savoir et tout connaître d'avance (Marianne, page 19, paragraphe 122).

Dans le même sens, Dominique s'exclame : « Lancez-vous! » (Dominique, page 19, paragraphe 123).

Quant à Judith, elle poursuit la réflexion en invitant les organismes à faire appel aux services se spécialisant dans le domaine de l'identité de genre. De plus, elle raconte combien il peut être difficile de trouver une maison d'hébergement pour une femme trans suite à un séjour au sein de l'organisme étudié :

Ben moi je voulais juste dire que t'sais... Pour nous aussi je trouve, y'a aussi des organismes qui existent, qui connaissent ça, qui sont en mesure d'éduquer pis... Je pense que ça nous ferait pas de tort à nous aussi d'avoir accès à ces formations-là. Pis... Je recommanderais la même chose aux autres maisons... Pis t'sais, je ne dis pas qu'on est parfaites là, loin de là... J'ai appelé pour une de mes accompagnées, c'est une femme trans, pis là, par rapport à la fin de son séjour j'étais comme : « Okay ben là où est-ce qu'elle peut aller? ». Fait que là, j'ai appelé dans une maison d'hébergement pour demander. Pis ils m'ont dit : « Ben faut que la personne se présente d'abord, qu'elle rencontre la coordonnatrice pour faire un entretien ». Pis là après ça ils décident si ils l'acceptent ou pas. (Judith, page 19, paragraphe 128).

Il y a un travail d'éducation, de sensibilisation qui a à être effectué par ces organismes. Un travail qui a aussi été fait par l'organisme étudié. C'est d'ailleurs ce que Gabrielle partage : « Je dirais que ben on les comprend. Parce que nous aussi, on a eu une période où ce n'était pas si évident que ça. Et on a du chemin à faire nous aussi... C'est plus de leur faire bénéficier de notre expérience, de voir les bienfaits que nous ça nous a apportés jusqu'à présent. » (Gabrielle, page 20, paragraphe 137).

En terminant, Marianne conclut en exprimant que dans tous les cas, les enjeux de cohabitation sont multiples en hébergement :

Fait que moi je très fière de pouvoir offrir un milieu de vie qui soit sécuritaire pour toutes les femmes. T'sais quand on dit que c'est beau de les voir aller... et elles ont beaucoup à nous apprendre, dans la cohabitation. Même si t'sais y'a des enjeux... y'a des difficultés, mais ça y'en a de toute façon des enjeux de cohabitation! (Marianne, page 22, paragraphe 153)

4.5 Conclusion

En résumé, les résultats recueillis à partir de la recherche documentaire, de l'entrevue avec une informatrice clé et de l'entrevue de groupe procurent une description de la

cohabitation entre femmes trans et femmes cisgenres au sein de l'organisme étudié et amènent plusieurs réflexions au sein de l'équipe de travailleuses. D'un côté, les données objectives telles que les documents internes de l'Auberge Madeleine et le guide d'intervention de la FMHF donnent les lignes directrices pour la pratique des intervenantes. D'un autre côté, les données subjectives récoltées à l'aide des entrevues expriment comment les participantes composent et négocient avec ces principes dans leur travail au quotidien en ce qui a trait à cette dite cohabitation. Le prochain chapitre présentera un arrimage entre les données amassées et la théorie de Healy tirée de son ouvrage « Social Work Theories in Context ».

CHAPITRE V

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'ouvrage de Karen Healy propose de penser l'intervention en travail social comme étant définie par son contexte. Effectivement, celle-ci précise que le contexte module la pratique en travail social : « Social work is a profession that varies enormously by historical, geographical and institutional contexts » (Healy, 2014, p.1). Les composantes du contexte organisationnel de la maison d'hébergement participant à cette recherche doivent ainsi être prises en compte pour saisir la portée que le contexte de pratique peut avoir sur l'intervention des travailleuses. Le présent chapitre discute des discours qui forgent la pratique en maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance en lien avec les données recueillies dans le cadre de cette recherche. Tout d'abord, les discours pathologisants seront présentés. Ensuite, les discours féministes, la perspective intersectionnelle et le discours transactiviste seront discutés. Pour terminer, les besoins des destinataires de services seront épluchés.

6.1 Discours pathologisants

6.1.1 Les critères d'admission relatifs aux femmes trans

Une donnée qui émerge de cette recherche est l'évolution des critères d'admission des femmes trans au sein de l'Auberge Madeleine. Les premiers critères d'admission

peuvent être interprétés comme étant teintés d'une influence du discours biomédical et « psy ». En effet, dès l'ouverture de la maison d'hébergement en 1983, le premier critère était l'attestation du sexe féminin sur la carte d'assurance maladie : le « F ». À l'époque, cela consistait en l'aboutissement de plusieurs démarches médicales. Effectivement, ce n'est que depuis 2015 que les exigences du directeur de l'état civil en matière de transition de genre et de nom ont été assouplies :

Il y a encore quelques années, le parcours des personnes trans était largement contrôlé par le milieu médical et psychiatrique, rappelle Alexandre Baril, professeur à l'École de service social de l'Université d'Ottawa, spécialisé dans la diversité sexuelle et de genre : « On leur imposait un parcours uniforme. Une transition complète, c'était changer de prénom, de pronom, d'état civil, prendre des hormones, faire certaines chirurgies allant jusqu'à la chirurgie génitale ». [...] Depuis fin 2015, il n'est plus nécessaire de subir une chirurgie génitale pour pouvoir demander un changement officiel de la mention de sexe et du prénom au registre de l'état civil (Caillou, 2019).

L'exigence de la maison d'hébergement quant au sexe féminin sur la carte d'assurance maladie était ainsi contraignante et semble avoir été une décision modulée par le discours « psy » et biomédical. En effet, en d'autres mots, la personne devait avoir été « approuvée » comme étant une femme trans par des professionnels de la santé ainsi que par l'État pour y être admise. Cela témoigne, comme le souligne Healy (2014), de la légitimité accordée au savoir biomédical : « a truth status is attached to biomedical knowledge » (Healy, 2014, p.38). Cette « vérité », selon l'auteure, contribue à l'oppression sociale (Healy, 2014, p.42). Dans le même sens, le discours « psy » peut être utilisé pour contrôler et réguler les comportements sociaux et ainsi, contribuer lui aussi à l'oppression de groupes marginalisés :

Critical sociologists especially Rose (1999) and Donzelot (1997) have highlighted the role of 'psy' discourses in enabling government to judge and regulate the behaviour of individuals, children and families. The 'psy' disciplines have established categories for diagnosing and categorizing 'normal' and 'abnormal' child development and family functioning. They

have been used to 'treat' and improve individual and family functioning, but, at the same time, have allowed governments and human service experts to wield power at the most intimate levels of service users' lives (Rose, 1999 dans Healy, 2014, p.73).

Avant le remaniement des exigences pour changer de sexe, les personnes trans devaient donc s'en remettre à l'avis d'experts, détenant la « vérité » et leur imposant une trajectoire drastique quant à l'expression de leur identité de genre dans un souci de « normalisation des corps ».

Il ou elle peut retrouver la normalité s'il ou elle est un ou une transsexuel.le normal.e. Pour le devenir, cette personne devra subir des chirurgies pour modifier l'apparence de ses organes génitaux. C'est problématique parce que ce ne sont pas les trans qui veulent ces chirurgies (Duchesne, 2009, p.30).

Pullen Sansfaçon et Bellot vont dans le même sens en expliquant que : « la prise en charge médicale contribue à construire la question de l'identité transgenre comme une maladie, pour laquelle la solution est nécessairement pensée dans un cadre binaire du genre » (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2016, p.46).

Le fait que ce ne sont pas toutes les personnes trans qui désirent effectuer de l'hormonothérapie ou des chirurgies a été abordé par l'une des travailleuses participantes à cette recherche. L'Auberge Madeleine s'est ainsi penchée sur la question de leurs critères et a laissé tomber l'idée du « F » sur la carte d'assurance maladie ainsi que le critère suivant, celui du « processus de changement de sexe ». En effet, il semble que l'équipe de travailleuses ait été sensibilisée à la violence symbolique que de tels critères pouvaient engendrer. La violence symbolique, comme le présente Braud (2003), fait référence à l'identité : « liée ou non à des violences physiques, la violence symbolique provoque une souffrance dont le noyau central est le moi identitaire (par opposition au moi corporel ou physique) » (Braud, 2003, p.6). Le fait de se faire refuser un lit où dormir pour des raisons qui relèvent de notre

identité de genre peut ainsi agir comme de la violence symbolique, atteignant le moi identitaire de la personne concernée. En outre, il est important de souligner que les coûts que requièrent de telles démarches ne peuvent vraisemblablement pas s'arrimer avec la situation financière précaire des personnes en situation d'itinérance.

6.1.2 Nous « femmes »

Un autre résultat pointe vers la prédominance des discours biomédical et « psy » : les travailleuses rapportent intervenir sur l'apparence physique des femmes trans hébergées. En effet, certaines intervenantes ont décrit qu'elles se voyaient intervenir sur des aspects tels que la présence ou non d'une barbe ou « l'apparence féminine » manifeste. De plus, elles expliquent que comme la mission de la maison est basée sur une catégorie qui divise le genre en deux, et que cela engendre des difficultés. Notamment, cela pose la question : qu'est-ce qui fait d'une femme une femme, selon les normes sociales dans lesquelles s'inscrit cette catégorisation du genre, et au-delà du discours médical?

Selon Judith Butler (Baril, 2007), le genre se concrétise à travers les diverses normes et « contraintes » :

Les pratiques quotidiennes de genre, par exemple pour une femme le fait de se comporter de manière féminine, de porter des vêtements féminins, de se maquiller, etc., sont des effets qui paraissent stables (mais qui ne le sont pas) de la répétition, de la citation, de l'incorporation des normes sociales hétérosexistes (Baril, 2007, p.66).

Les normes sociales de genre fondent ainsi deux catégories qui nous semblent immuables, mais qui ne le sont pas réellement. La pilosité faciale peut alors être attribuée au genre masculin puisque cet aspect est plus « répété socialement » chez l'homme. Le discours biomédical et « psy » en catégorisant le normal et l'anormal

vient pathologiser toutes formes de corps et d'attributs qui dérogent aux catégories sociales de genre découlant des normes :

La lecture du « sexe », des critères et des signes qui permettent de départager les hommes et les femmes sur la base de telle ou telle donnée est une lecture interprétative, une herméneutique régie par la culture, imbibée de politique et éminemment normalisée (Butler, 2005 dans Baril, 2007, p.67).

Ainsi, les attributs que nous qualifions de féminins ou de masculins, les « critères » que nous évaluons comme essentiels pour être « femme » ou « homme » sont issus des normes véhiculées dans une culture et un contexte politique donnés. On peut donc penser que le fait que les travailleuses de l'Auberge Madeleine interviennent au sujet de l'apparence physique des femmes trans reflète une internalisation des normes sociales attribuées à la catégorie sociale « femme ». Suivant cette idée, la barbe, par exemple, serait alors interprétée comme « anormale » pour une femme et amènerait les travailleuses à ressentir le besoin d'intervenir auprès des femmes trans qui l'arborent par souci qu'elles puissent correspondre « adéquatement » aux normes sociales de la féminité, et ainsi, s'inclure dans la catégorie « femme ».

En voulant que ces femmes trans correspondent aux critères normatifs de la catégorie « femme », les intervenantes jonglent (inconsciemment ou non) avec la notion de « passing ». Goffman (1963) décrit le phénomène de « passing » comme étant le fait de rendre imperceptible une identité jugée comme étant socialement « anormale »: « it is a practice by which a social identity that is deemed socially abnormal is 'nicely invisible and known only to the person who possesses it' » (Goffman, 1963 dans Nicolazzo, 2016, p. 1174). Cette notion fait donc, entre autres, référence au fait de pouvoir « passer » comme une femme cisgenre tout en étant une femme trans. Par exemple, en demandant aux résidentes trans de se « présenter comme une femme », ou en d'autres mots, de répondre aux normes sociales de la féminité, les intervenantes demandent à ce que la personne « passe » comme une femme cisgenre. Néanmoins,

tel que l'étaye Baril (2009), le fait de « passer » comme une femme cisgenre n'est pas souhaité de toutes : « Selon plusieurs, l'invisibilité (ou passing) correspond à un effacement de son passé et donc de son identité et de son cheminement » (Baril, 2009, p.17).

La demande de se « présenter comme une femme » ne fait cependant, pas l'unanimité au sein de l'équipe. En effet, plusieurs travailleuses s'opposent à ce que l'on exige aux femmes trans hébergées de modifier leur apparence physique en dénonçant l'inconfort qu'elles ressentent face à cette pratique et la violence dont cela peut témoigner. En outre, il est important de préciser que ce ne sont pas toutes les personnes trans qui désirent « passer » comme une personne cisgenre : « passing is not always a desirable or wanted practice. For example, a trans* person who passes as cisgender, or non-trans*, may feel a loss due to not being seen by others as trans* » (Nicolazzo, 2016). Certaines intervenantes amènent le concept de « déconstruction » des catégories sociales pour promouvoir la porosité des catégories et la flexibilité des critères de la féminité et de la masculinité. Il apparaît ainsi que, dans le même sens que Butler, en proposant une déconstruction, elles suggèrent « une conception critique de la catégorie femmes qui implique sa constante mouvance, ouverture, possible resignification, etc. » (Baril, 2007, p. 70).

6.2 Discours féministes

6.2.1 Nous « féministes »

Bien qu'Healy décrive les discours issus des droits des citoyens (citizen's rights), comme le discours féministe, comme étant des discours dits « alternatifs » (Healy, 2014), au sein des maisons d'hébergement pour femmes, ce discours est plutôt dominant, régissant les grands principes de leur intervention et la mise en œuvre des services offerts. C'est d'ailleurs un des points que l'équipe de travailleuses a soulevé

lors de l'entrevue de groupe : le discours féministe est bien présent dans le cadre de leur profession.

En effet, un des éléments ressortant de la collecte de données est le fossé entre les générations et découlant de cela, le positionnement féministe qui teinte la perception des travailleuses quant à l'inclusion des femmes trans au sein de l'organisme pour lequel elles travaillent. En effet, l'une des travailleuses a souligné l'importance de se remettre en tête la lutte que les femmes ont menée et a exprimé des inquiétudes quant à la place que l'inclusion des femmes trans prenait dans le mouvement féministe. Le « nous féministes » est donc ici utilisé en faisant référence au regroupement des femmes, au mouvement des femmes ou au féminisme. Il a ainsi une connotation politique plus que biologique ou médicale dans ce cas-ci.

Les travailleuses présentes dès le début de la fondation de la maison d'hébergement peuvent avoir une perception divergente du féminisme en comparaison avec les jeunes intervenantes qui ont évolué dans un féminisme plus contemporain. Effectivement, Descarries (2005) expose l'évolution qu'a traversée le féminisme au Québec. Elle décrit le féminisme des années 1980, période durant laquelle l'Auberge Madeleine a vu le jour comme le « féminisme d'intervention »: « avec les années 1980, le visage du féminisme québécois se modifie progressivement. Ses manifestations collectives à grande échelle se font plus rares, tandis que les groupes de femmes se multiplient dans tous les secteurs de services et d'entraide et étendent leur rayonnement à la base» (Descarries, 2005, p.150). Les féministes de cette époque cherchaient ainsi à offrir des espaces sécuritaires pour que les femmes puissent se rassembler entre elles.

En plus d'avoir évolué dans un « féminisme d'intervention », il est probable que les doyennes de l'équipe s'identifient à des courants de pensée féministes pour qui l'ouverture aux femmes trans est plus controversée, par exemple le féminisme radical,

matérialiste ou encore différentialiste (Baril 2015). Pour les féministes radicales, la notion de « femmes » est au cœur de la lutte : « L'argument prévalant (du féminisme radical) est que les femmes sont opprimées et exploitées individuellement et collectivement sur la base de leur identité sexuelle » (Descarries et Roy, 1988 dans Blais, Fortin-Pellerin, Lampron et Pagé, 2007, p.145). À ce sujet, Baril (2015) souligne que les féministes radicales ont une vision du sexe comme étant « une fondation invariable » (Baril, 2015, p.127). Il poursuit en relatant les propos de Raymond (1981) qui exprime explicitement son point de vue quant aux femmes trans : « l'homme qui change de sexe chirurgicalement n'est pas une femme » (Raymond, 1981 dans Baril, 2015, p.127). Dans le même sens, il rapporte qu'en 2013, un collectif de féministes radicales s'est rassemblé et a publié un texte qui soutient la défense du « droit des féministes de se rassembler en non-mixité en excluant les femmes trans considérées comme des hommes » (Baril, 2015, p.127).

Dans le même ordre d'idées, plusieurs féministes s'opposent à une vision perméable de la catégorie du « nous femmes » en exprimant qu'elle contrevient à « la possibilité de fonder une lutte politique féministe » (Jackson 1996 et 1999; Delphy, 2013 dans Baril, 2015 p. 131). Ainsi, l'inclusion des femmes trans au sein du groupe des « femmes » peut froisser certaines féministes qui y perçoivent alors la remise en question du « nous femmes » qu'elles supposent. Certaines y voient là l'invalidation de la lutte féministe en tant que telle: « Le féminisme ne peut être simultanément le mouvement voué à dénoncer et à éradiquer l'oppression systématique des femmes et le lieu à partir duquel l'on dénonce la représentativité et la validité de la catégorie « femme ». » (Shoen, 2015, p.112).

Au Québec, durant les années 1990-2000, Descarries explique que le féminisme s'est distancié d'une vision « homogénéisante et réductrice d'un amalgame de « femmes » » ou encore d'un « unanimisme féministe » (Descarries, 2005, p. 151). En d'autres termes, on parle ici d'un féminisme qui voit les femmes « plus différentes

que semblables » (Descarries, 2005, p. 152). Les intervenantes issues de cette génération peuvent donc avoir une définition plus large du « nous femmes » et ainsi y voir l'inclusion des femmes trans comme implicite. Par exemple, les féministes queer ne voient pas d'arrimage nécessaire entre la notion de sexe et de genre (Baril, 2015). Elles sont ainsi plus enclines à l'inclusion des femmes trans dans le « nous femmes », les percevant elles aussi comme des femmes à proprement parler.

À la lumière de ces écrits et des données recueillies, il apparaît clairement que l'Auberge Madeleine met de l'avant une vision fluide et inclusive des femmes, et par conséquent du féminisme, un féminisme queer. Malgré cette posture organisationnelle, chacune des travailleuses arrive avec son propre bagage féministe qui peut rejoindre ou s'écarter de celle-ci.

Or, il importe de préciser que les courants de pensée féministes sont plus fluides en pratique qu'en théorie. Plusieurs peuvent développer un féminisme qui soit « hybride »⁹.

6.2.2 Perspective féministe intersectionnelle

S'imbriquant dans les discours féministes, la perspective intersectionnelle teinte clairement le cadre de la pratique de l'Auberge Madeleine. L'intersectionnalité

⁹ « Les courants féministes sont des modèles théoriques qui ne reflètent pas toujours les réalités empiriques [...] Comment savoir où commence et s'arrête un courant? Qui décide de ses frontières? La critique de certains aspects d'un courant implique-t-elle son rejet? Si l'on adopte un féminisme radical en y intégrant des éléments des théories queers, peut-on encore se qualifier de féministe radicale ou radical ou bien de queer, ou les deux à la fois? » (Baril, 2015, p.133)

permet une lecture plus adaptée des différentes oppressions simultanées que puissent vivre les femmes hébergées. Tel que le relèvent Corbeil et Marchand, cette approche apporte des bienfaits quant à la compréhension de la trajectoire de vie des femmes plus marginalisées : « Il y a lieu de souligner l'influence positive de l'approche intersectionnelle sur la pensée et la pratique féministe, particulièrement en regard de l'expérience des femmes plus ostracisées dans le discours dominant » (Corbeil & Marchand, 2006, p.15). La perspective intersectionnelle propose une vision plus inclusive pour ces femmes et leur accorde une voix: « L'intersectionnalité permet donc de rendre visibles les réalités de certains groupes de femmes qui sont souvent marginalisées dans les recherches et discours féministes » (hooks, 1984 & Davis, 2008 dans Harper 2012, p.1). On peut ainsi interpréter ces principes comme voulant inclure toutes les femmes, y compris les femmes trans. C'est ce que le guide de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes exprime en positionnant le cisgenrisme sur le même pied d'égalité que le racisme ou le sexisme en tant que système d'oppression (FMHF, 2019, p.23). Dans le même ordre d'idées, Serano (2007) parle de privilège cissexuel en expliquant que « les personnes variantes de genre sont opprimées par un système qui force chacun.e à s'identifier et à être facilement reconnaissable comme femme ou homme » (Serano, 2007, p.5). Sur le même sujet, Blais, Philibert, Bergeron et Hébert parlent de cissexisme et le définissent ainsi : « l'idée que toutes les personnes désignées comme étant de sexe masculin à la naissance deviennent des hommes et que toutes les personnes désignées comme étant de sexe féminin deviennent des femmes, établissant comme préférable la correspondance entre le genre et le sexe déterminé à la naissance » (Blais, Philibert, Bergeron & Hébert, 2018, p.2).

Néanmoins, la perspective intersectionnelle laisse place à interprétation. Tout comme le féminisme, le discours féministe et la perspective intersectionnelle sont pluriels. En effet, tel que le soulignent Bourque et Maillé (2015) dans leur texte « Intersectionnalités », la compréhension du concept d'intersectionnalité n'est pas

unique d'auteurs.rices en auteurs.rices et parlent ainsi d'une « souplesse polysémique » du terme (Bourque et Maillé, 2015, p.2). Dans le même ordre d'idées. Harper (2012) note qu'en effectuant une analyse des divers écrits concernant l'intersectionnalité, force est de constater « l'existence d'un certain nombre de visions de celle-ci » (Harper, 2012, p. 11). Bilge (2009) quant à elle, met en relief un débat important au sein des théories sur l'intersectionnalité. Elle soulève l'enjeu des « niveaux d'analyse » de l'intersectionnalité. L'autrice explique que si pour certains auteurs, tels que Staunaes (2003), l'intersectionnalité doit être comprise au niveau de l'expérience subjective, pour d'autres, comme Hill Collins (2009), celle-ci doit refléter l'important pouvoir des diverses structures et le fait que celles-ci tendent à créer et perpétuer des oppressions. Cette variété d'interprétations de la perspective intersectionnelle peut être transposée aux différentes manières dont l'intervention féministe intersectionnelle est appliquée sur le terrain.

Par exemple, le positionnement à adopter en regard de l'inclusion des femmes trans est clair : elles sont incluses et reconnues comme des femmes à part entière. Cependant, comme l'ont mentionné les participantes à cette recherche, l'inclusion des femmes trans dans les maisons d'hébergement pour femmes n'est pas une pratique qui soit homogène d'une maison à l'autre. C'est aussi ce que suggère le guide de la FMHF qui sert de phare pour les maisons membres en expliquant que « chaque maison exerce ses propres règles quant à l'inclusion des femmes trans » (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019, page 52).

En résumé, les travailleuses déplorent l'exclusion et l'oppression que les femmes trans peuvent vivre et viennent ainsi questionner les catégories sociales de sexe/genre. L'Auberge Madeleine a ainsi une perspective féministe intersectionnelle que l'on puisse apparenter à la vision de Davis (2008) :

L'intersectionnalité s'inscrit résolument dans le projet postmoderne de conceptualisation des identités comme multiples et fluides, et rejoint les perspectives foucaaldiennes sur le pouvoir en ce que celles-ci mettent l'accent sur les processus dynamiques et sur la déconstruction des catégories normalisatrices et homogénéisantes (Davis 2008 dans Bilge, 2009).

6.3 Le discours transactiviste et les besoins des destinataires de services

Le discours transactiviste a certainement lui aussi participé à la construction du cadre de la pratique de l'Auberge Madeleine. En effet, l'évolution des critères d'admission à travers la remise en question de la ségrégation sexuelle (Bereni et al., 2008) traduit le souci de répondre aux besoins de ces femmes. Ainsi, en passant de l'exigence de la mention du sexe sur la carte d'assurance maladie, à celle du « processus de changement de sexe », puis critère actuel d'autoidentification, on voit que les réalités des femmes trans ont été au cœur du processus décisionnel menant à l'évolution du critère. D'ailleurs, cela s'arrime à la notion « d'auto-diagnostic » dont Espineira, Thomas et Alessandrin (2007) discutent. Ils mettent en effet de l'avant que la reconnaissance de « l'auto-diagnostic » des personnes trans est un pas vers la « dépsychiatriation » de celles-ci. En outre, les intervenantes ont pris en considération les réalités de l'itinérance des femmes dans l'équation. Elles ont tenu compte donc, de l'instabilité qui caractérise l'itinérance et des difficultés qui se posent pour les personnes itinérantes quant à l'accès aux démarches de transition médicale ou civile.

Healy (2014) qualifierait certainement de discours alternatif le discours transactiviste, puisqu'il vise à ébranler les conceptions de la normalité que produisent des discours dominants (tel que le discours médical et « psy »), prônant l'amélioration de la qualité de vie des personnes jugées comme étant « anormales »:

The citizen's rights discourse aims to destabilize the dominant constructions of the 'normal' and 'abnormal' and, in so doing, create opportunities for those formerly deemed 'abnormal' to gain increased opportunities to live full and productive lives of their choosing » (Healy, 2014, p. 88).

En offrant une place à ces femmes qui se voient souvent refuser l'accès aux ressources pour femmes, l'Auberge Madeleine contribue à l'amélioration de leur qualité de vie tout en reconnaissant et validant leur identité.

En outre, en allant chercher une formation pour mieux s'appropriier le vocabulaire et avoir une meilleure compréhension des aspects qui composent l'univers des personnes trans, les intervenantes de l'Auberge Madeleine ont une fois de plus démontré l'importance qu'elles accordaient aux besoins de ces femmes. La formation offerte par ASTT(e)Q a ainsi outillé les intervenantes désireuses de fournir des services adéquats et adaptés. Cette formation vise à : « démystifier les réalités des personnes trans et de fournir à ceux et celles qui y participent les connaissances nécessaires pour qu'elles puissent ensuite offrir aux personnes trans des services sensibles et respectueux » (ASTT(e)Q, 2012). Les données démontrent que la formation a porté fruit et que les intervenantes sont soucieuses d'en apprendre davantage sur le sujet.

L'Auberge Madeleine a ainsi développé une approche que l'on peut qualifier d'anti-oppressive en incluant les femmes trans: « Une perspective anti-oppressive [...] vise à contester et à changer les structures d'oppression et de dominance dans une visée de justice sociale » (Pullen Sansfaçon, 2013 dans Medico & Pullen Sansfaçon, 2017, p.23). Healy (2014), quant à elle, utilise la définition de Dalrymple et Burke (2006) : « Anti-oppressive practice is a critical social work approach that draws on critical social science theories and is informed by humanistic and social justice values, taking account of the experiences and views of oppressed people » (Dalrymple & Durke,

2006 dans Healy, 2014, p. 192). L'équipe a ainsi pris en compte les expériences des femmes trans en leur donnant accès à leur service.

L'approche mise de l'avant par l'Auberge Madeleine est aussi transaffirmative, ce qui veut dire de supporter les individus trans dans leur « identité affirmée » (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2016, p.40). À ce sujet, Medico et Pullen Sansfaçon (2017) confirment que l'emploi d'une approche transaffirmative chez les jeunes trans s'est révélée bénéfique en ce qui a trait à la qualité de vie et le fonctionnement psychosocial (Olson & al., 2015, 2016; Tishelman & al., 2015 dans Medico & Pullen Sansfaçon, 2017). Toujours au sujet de l'approche transaffirmative, Pullen Sansfaçon et Bellot (2016) recommandent cette approche et soulignent sa portée sociale :

L'approche transaffirmative devient alors un cadre d'intervention par lequel les professionnels, et notamment les travailleurs sociaux, pourraient soutenir à la fois l'accompagnement des jeunes dans leur affirmation de genre, soutenir leurs familles et les institutions et milieux qu'ils fréquentent, mais aussi de manière collective, soutenir la lutte pour la reconnaissance de la fluidité des identités de genre, ainsi que les enjeux de tolérance et de respect des individus pour soutenir la promotion d'une société plus juste. (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2016, p.49)

C'est ce que les intervenantes rapportent lorsqu'elles expriment qu'elles aimeraient encourager les autres ressources à suivre leur exemple en accueillant ces femmes. Elles prônent ainsi la lutte transactiviste et la reconnaissance de l'identité de ces femmes.

Dans le même sens, les intervenantes ont partagé qu'elles accueilleraient les réactions des femmes cisgenres quant à la présence des femmes trans au sein de l'organisme. Elles ont aussi rapporté qu'elles intervenaient auprès de celles-ci en les éduquant sur les réalités des femmes trans. Elles participent ainsi, encore une fois, à soutenir la reconnaissance des femmes trans en promouvant le discours transactiviste et une vision transaffirmative.

6.4 Conclusion

En conclusion, la recherche montre que les intervenantes jonglent avec plusieurs discours qui sont en présence et qui définissent à la fois le problème et les solutions à apporter pour travailler auprès des femmes trans. Premièrement, les discours dominants, biomédicaux et « psy » créent un contexte qui propose les caractéristiques physiques, telles que l'apparence « féminine » ou la tenue vestimentaire, comme critères d'admission des résidentes trans. L'équipe de travailleuses de l'Auberge Madeleine s'est distanciée de ce discours en modifiant sa politique d'accueil, même si certaines interventions demeurent liées à cet aspect et ne font pas l'unanimité au sein de l'équipe. Deuxièmement, les discours féministes contribuent eux aussi à la construction de la pratique des intervenantes de l'Auberge Madeleine. Bien qu'elles ne partagent pas toutes la même vision du féminisme, ce sont des valeurs féministes qui guident leurs interventions et la mission de l'organisme. La perspective intersectionnelle a permis à l'équipe d'adresser différentes oppressions que les résidentes peuvent vivre. Troisièmement, le discours transactiviste en mettant de l'avant les besoins des personnes trans et l'importance d'adapter les services participent eux aussi à constitution de la pratique dans cette maison. Les intervenantes se sont montrées soucieuses des besoins des femmes trans ainsi que de ceux des résidentes cisgenres dans leur approche et leur quête d'approfondissement de leurs connaissances à ces sujets. C'est ainsi en négociant avec ces divers discours que les intervenantes de l'Auberge Madeleine forgent leur intervention.

CONCLUSION

Ce mémoire s'inscrit dans une perspective de changement social en dressant le portrait d'une maison d'hébergement montréalaise qui a eu l'audace bien avant d'autres d'ouvrir ses portes aux résidentes trans et d'ainsi combattre les oppressions que vivent ces femmes. C'est en réalisant que ces femmes se voyaient refuser des lits dans des ressources d'hébergement, un besoin primaire, que l'équipe de l'Auberge Madeleine a développé son approche d'intervention auprès de celles-ci. C'est aussi ce qui a inspiré le démarrage de la présente recherche. Si les intervenantes lancent un appel aux autres ressources d'hébergement d'emboîter le pas de l'inclusion, ce mémoire interpelle aussi à l'ouverture.

En ce sens, comme le recommandent Medico et Pullen Sansfaçon (2017), l'Auberge Madeleine est « consciente de l'importance du contexte et des effets systémiques » et porte « une vision fluide du genre. » (Medico & Pullen Sansfaçon, 2017, p.29). Puis, comme nous suggèrent ces mêmes autrices, il ne suffit pas que d'intervenir au plan individuel:

Au-delà des interventions individualisées, l'amélioration des conditions de vie des jeunes trans ne peut donc se faire sans passer par le développement de politiques et de lois qui favorisent tant leur inclusion que leur protection (Medico & Pullen Sansfaçon, 2017, p.28).

Ainsi, l'Auberge Madeleine a-t-elle procédé à un changement organisationnel en modifiant ses politiques internes. Elle encourage ainsi un changement structurel. Effectivement, en empruntant une approche transaffirmative et anti-oppressive, l'Auberge Madeleine prône la porosité des catégories de genre et dénonce les

oppressions qui découlent de ces dites catégories. Cette maison et ce mémoire permettent ainsi une remise en question des systèmes et des institutions existants et la façon dont ceux-ci « travaillent ensemble, par leurs procédures et politiques pour maintenir l'inégalité et exclure les populations marginalisées » (Collins 2000 dans Harper, 2012 p.7). En d'autres termes, cette recherche tente de mettre de l'avant l'idée qu'« une action sur le plan politique et social est nécessaire, dans une perspective anti-oppressive qui ne situe pas les problèmes dans l'individu, mais dans son rapport aux systèmes. » (Medico & Pullen Sansfaçon, 2017, p.28).

Ce mémoire nourrit ainsi la réflexion quant à l'inclusion des femmes trans dans les espaces prévus pour femmes et féministes. Il est souhaité, dans un premier temps, que cette étude démystifie les enjeux liés à la cohabitation entre femmes cisgenres et les femmes trans en milieu d'hébergement. Dans un deuxième temps, il est également souhaité que la lecture de ce mémoire amène les lectrices et lecteurs à entrevoir divers aspects qui demeurent à peaufiner dans leur intervention auprès des femmes trans : l'amélioration des connaissances sur les réalités des personnes trans; la prise en compte des divergences intergénérationnelles et des positions féministes; et l'adoption d'une posture commune dans ce contexte.

En outre, en relevant et en identifiant les divers discours qui participent à la construction de la pratique des intervenantes : le discours biomédical; le discours « psy », les discours féministes et le discours transactiviste, ce mémoire veut amener les lectrices et lecteurs à effectuer une remise en question de leur pratique et à poser un regard critique sur celle-ci. En effet, tel qu'Healy (2014) l'explique, c'est par le biais d'une meilleure compréhension des divers discours qui construisent notre pratique que nous pouvons réaliser une analyse critique de celle-ci.

Néanmoins, puisque cette recherche aborde un portrait choisi et partiel de la cohabitation entre femmes trans et femmes cisgenres, il serait pertinent dans une

future recherche de recueillir les impressions et le vécu de résidentes trans sur ce sujet. Se sentent-elles bien accueillies dans la maison d'hébergement? Auraient-elles des pistes de réflexion à apporter aux méthodes d'interventions mises en place? Cela aurait l'avantage de remettre au centre de cette discussion ces femmes, comme elles en sont les principales concernées.

Pour terminer, il pourrait être enrichissant dans une future étude de comparer les réalités de plusieurs maisons accueillant des résidentes cisgenres et trans pour en dégager des similitudes, divergences et perspectives, pour ensuite en relever les meilleures pratiques d'intervention auprès des résidentes trans.

ANNEXE A

CADRE THÉORIQUE : LES DIFFÉRENTS DISCOURS DÉCRITS PAR HEALY

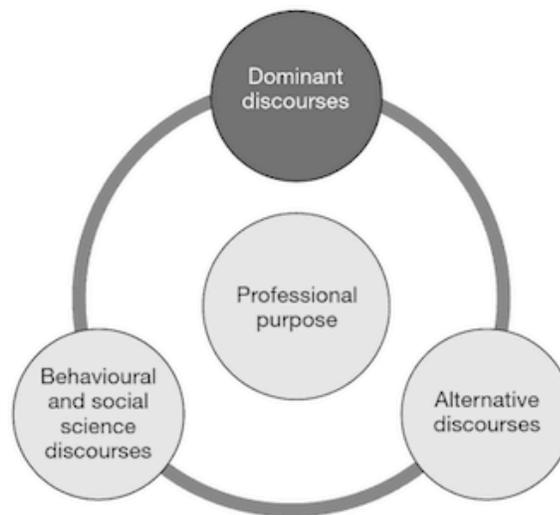


Figure 3.1 Discourses in interaction: emphasizing dominant discourses

(Healy, 2014, p.35)

ANNEXE B

GRILLE POUR LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Date d'émission du document	
Nom du document	
Nature du document	
Personnes impliquées dans la création du document	
Informations relatives à la philosophie d'intervention	
Informations relatives aux caractéristiques des femmes hébergées	
Informations relatives aux décisions organisationnelles/conseil d'administration	
Informations relatives aux critères d'admission	
Informations relatives au quotidien de l'organisation (interventions, services offerts, admission, règles qui régissent la vie commune, etc.).	
Informations relatives aux défis liés à la cohabitation	

Informations relatives aux ajustements liés à la cohabitation	
Informations relatives aux aspects positifs liés à la cohabitation	
Éléments liés au discours biomédical	
Éléments liés au discours psy	
Éléments liés au discours transactiviste	
Éléments liés au discours féministe et intersectionnel	

ANNEXE C

SCHÉMA DE L'ENTREVUE DE GROUPE

LE QUOTIDIEN

1. L'organisme pour lequel vous travaillez favorise la cohabitation entre les femmes cisgenres et les femmes trans et met de l'avant une approche d'intervention féministe, selon vous, comment ça se passe? (n'hésitez pas à utiliser des exemples pour illustrer vos réponses)
 - 1.1 Au niveau de votre pratique d'intervention ?
 - 1.2 Au niveau des relations entre les femmes?
 - 1.3 Au niveau de l'ambiance générale de la maison?
 - 1.4 Au niveau du code de vie/règles de la maison?

DÉFIS

2. Quels ont été ou quels sont les défis quant à la cohabitation entre femmes cis et trans? (n'hésitez pas à utiliser des exemples pour illustrer vos réponses)
 - 2.1 Au plan organisationnel?
 - 2.2 Au plan professionnel?
 - 2.3 Quant à l'équipe?
 - 2.4 Quant à l'ambiance dans la maison?

3. Découlant de ces défis, quels ajustements ont-ils été apportés?
 - 3.1 Sur les règles de la maison?
 - 3.2 L'intervention?
 - 3.3 Dans les rapports avec les autres organismes ou bailleurs de fond?

ASPECTS POSITIFS

4. Quels ont été ou quels sont les aspects positifs (les bons coups) quant à la cohabitation entre femmes cis et trans? (n'hésitez pas à utiliser des exemples pour illustrer vos réponses)
 - 4.1 Au plan organisationnel?
 - 4.2 Au plan professionnel?
 - 4.3 Quant à l'équipe?
 - 4.4 Quant à l'ambiance dans la maison?

CONCLUSION

5. Que diriez-vous aux maisons d'hébergement ou tout autre organisme pour femmes qui se questionnent quant à l'admissibilité des femmes trans dans leur établissement?

ANNEXE D

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT



FOMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

La cohabitation entre femmes trans et femmes cisgenres : préoccupations, défis et réalités des intervenantes oeuvrant dans un centre d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance accueillant les femmes trans.

Recherche réalisée par Elisabeth Dupras-Leduc, étudiante à la maîtrise en travail social (514)-754-7482, dupras-leduc.elisabeth@courrier.uqam.ca

Recherche dirigée par Maria Nengeh Mensah, professeure à l'école de travail social (514)-987-3000 poste 1723, mensah.nengeh@uqam.ca

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche qui consiste en une entrevue de groupe d'une période de 2 heures durant laquelle vous serez amenées à échanger sur vos expériences en lien avec la cohabitation entre femmes trans et femmes cisgenres au sein de l'organisme pour lequel vous travaillez.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles de manière à ce que vous consentiez à participer en toute connaissance de cause.

Description du projet et de ses objectifs

Le projet consiste à recueillir les points de vue d'une équipe d'intervenantes d'un centre d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance accueillant des femmes trans quant à la cohabitation entre les femmes trans et les femmes cisgenres.

En ce qui concerne les objectifs, il s'agit premièrement de faire un portrait de la situation de cohabitation à l'aide des données recueillies par l'entremise d'une entrevue de groupe d'une durée de 2 heures. Deuxièmement, ce projet a également comme objectif mettre en lumière les défis et préoccupations rencontrés par les intervenantes ainsi que le processus décisionnel de l'organisme vers l'acceptation des femmes trans. De cette manière, ce projet s'inscrit dans une visée d'amélioration des pratiques avec les femmes trans et de promotion d'une plus grande inclusion de celles-ci dans les milieux féminins et féministes.

Nature et durée de votre participation

Voici les renseignements concernant la nature de la participation :

Les participantes prendront part à une entrevue de groupe d'une durée de 2 heures ;

L'entrevue aura lieu dans la salle de réunion/ salle d'activité de l'Auberge Madeleine;

Pour faciliter la collecte de données, l'entrevue sera enregistrée (enregistrement audio);

En participant à cette recherche, les participantes s'engagent à maintenir la confidentialité quant aux témoignages et expériences exprimés dans le cadre de cette recherche.

Avantages liés à la participation

Cette recherche permettra aux intervenantes d'avoir un espace pour pouvoir réfléchir et échanger sur le sujet de la cohabitation entre les femmes trans et les femmes cis au sein de leur organisme. De plus, en partageant leurs points de vue et expériences elles peuvent influencer d'autres organismes qui se penchent sur la question de l'inclusion des femmes trans. En outre, leur participation contribue à un avancement des connaissances quant à l'inclusion des femmes trans dans des milieux féminins et féministes.

Risques liés à la participation

Il est possible que la recherche suscite ou fasse renaître des tensions entre les participantes. Certaines pourraient être mal à l'aise durant l'entrevue de groupe. Les participantes peuvent en tout temps se retirer de la recherche si elles rencontrent un inconfort ou pour toute autre raison. De plus, les participantes qui souhaitent avoir du soutien suite à la recherche peuvent contacter Tel-Aide, un organisme offrant de l'écoute active et du support psychologique gratuitement (Tel-Aide : 514-935-1101).

Confidentialité

Voici les mesures qui seront prises pour s'assurer que les données demeurent confidentielles :

Toutes les données seront dépourvues d'information pouvant vous identifier. Pour ce faire, les données identificatoires seront codifiées, chaque participante se fera attribuer un numéro (ex : participante A1);

Seules l'étudiante-chercheure et la directrice de recherche pourront avoir accès aux données recueillies;

Les données seront conservées dans un ordinateur verrouillé à l'aide d'un code. L'étudiante-chercheure sera la seule personne à avoir accès à cet ordinateur;

Les données seront conservées jusqu'au dépôt final du mémoire de recherche;

Les données seront ensuite détruites de façon sécuritaire à l'aide du logiciel CleanMyMac.

Citations

Il est possible que des citations soient utilisées dans la section d'analyse du mémoire. Il sera cependant impossible d'identifier les auteures de celles-ci puisque toutes les données rapportées seront dépourvues d'éléments pouvant vous identifier.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer à ce projet ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser l'étudiante-chercheure; toutes les données vous concernant seront alors détruites.

Compensation

Veillez noter qu'aucune indemnité compensatoire pour ce projet n'est prévue.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Elisabeth Leduc, étudiante-chercheure, (514)-754-7482, dupras-leduc.elisabeth@courrier.uqam.ca

Maria Nengeh Mensah, directrice de recherche, (514)-987-3000 poste 1723, mensah.nengeh@uqam.ca

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPÉ FSH) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPÉ FSH : sergent.julie@uqam.ca ou 514-987-3000, poste 3642].

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier chaleureusement.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;

(b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

Abramovich, A. (2012). No safe place to go-LGBTQ youth homelessness in Canada: reviewing the literature. *Canadian Journal of Family and Youth*, 4(1), 29-51.

Aguado, A. et coll. (2014). L'usage du droit dans le mouvement d'émancipation trans. *Cahiers du Genre*. No. 57, p. 77-94. DOI 10.3917/cdge.057.0077

Aide aux trans du Québec. (2017). Statistiques sur les personnes transgenres. *Aide aux trans du Québec*. Repéré à <https://atq1980.org/2017/07/01/statistiques-sur-les-personnes-trans/> .

American Psychiatric Association. (2017). Lesbian, gay, bisexual and transgendered persons & socioeconomic status. *American Psychiatric Association*. Repéré à <http://www.apa.org/pi/ses/resources/publications/lgbt.aspx>.

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders*. 5th edition. Washington, D.C : American Psychiatric Publishing.

Anthias, F. (2002). Beyond Feminism and Multiculturalism : Locating Difference and the Politics of Location. *Women's Studies International Forum*. Vol. 25, No.3.

Auberge Madeleine. (2015). *À propos de nous*. Récupéré de : <http://www.aubergemadeleine.org/index.php/a-propos-de-nous/>.

ASTT(e)Q. (2012). *Nous sommes derrière vous*. Récupéré de <http://www.astteq.org/fr/soutien.html>.

Baribeau, C. et Germain, M. (2010). L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches qualitatives*. Vol. 29, p. 28-49.

Baril, A. (2007). De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler¹. *Recherches féministes*. Vol.20, no. 2.

Baril, A. (2009). Transexualité et privilèges masculins : fiction ou réalité ?. Dans L. Chamberland ; F. Blye W et J. Ristock (dir). *Diversité sexuelle et constructions de genre*. Presse de l'Université du Québec , p.263-295.

Baril, A. (2011). L'identité de genre : essentielle ou construite ? Les controverses entourant l'identité de genre en étude trans. Document inédit, Ottawa, Université d'Ottawa.

Baril, A. (2014). Quelle place pour les femmes trans au sein des mouvements féministes ?/ Excluded. Making feminist and queer movements more inclusive, de Julia Serano. *Féministes ? Féministes !* No. 247, p.39-41.

Baril, A. (2015). Genre et sexe sous le bistouris (analytique) : interprétations féministes et transidentités. *Recherches féministes*. Vol. 28, no. 2.

Bauer, G.R. et coll. (2009). « I Don't Think This Is Theoretical : This is Our Lives » : How Erasure Impacts Health Care for Transgender People. *The Journal of the Association of Nurses in AIDS Care*, 20(5), 348-361.

Bastien Charlebois, J. (2014). Femmes intersexes : Sujet politique extrême du féminisme. *Recherches féministes*. 271 (2014): 237-255.

Bellot, C. et Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*. Vol. 50, no.2, p.95-121.

Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*. No.225, p. 70-88. DOI 10.3917/dio.225.0070

Blais, M., Fortin-Pellerin, L., Lampron, È.-M. & Pagé, G. (2007). Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague: réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical. *Recherches Féministes*. Vol. 20, no.2.

Blais, M., Philibert, M., Bergeron, F.-A. & Hébert, M. (2018). Les expériences de victimisation des jeunes à travers le prisme de l'intersectionnalité. *Service social*. Vol.64, no.1.

Bourque, D. et Maillé, C. (2015). Actualité de l'intersectionnalité dans la recherche féministe au Québec et dans la francophonie canadienne. *Intersectionnalités*. Vol.28, no.2.

Braud, P. (2003). Violence symbolique et mal-être identitaire. *Raisons politiques*. Vol., no.9.

Caillou, A. (2019). Changer de genre sans changer de sexe. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/550516/changer-de-genre-sans-changer-de-sexe>

Cochran, B. et coll. (2002). Challenges Faced by Homeless Sexual Minorities : Comparison of Gay, Lesbian, Bisexual and Transgender Homeless Adolescents With Their Heterosexual Counterparts. *American Journal of Public Health*. Mai 2002.

Collins, P.H. (2015). Intersectionality' Definitional Dilemmas. *Annual Review of Sociology*. Vol 41, p.1-20.

Conseil des Montréalaise, (2017). L'itinérance des femmes à Montréal: Voir l'invisible. *Publication de la ville de Montréal*. Récupéré de : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTREALAISES_FR/MEDIA DOCUMENTS/2017_CM_ITIN%C9RANCE%20DES%20FEMMES_IMP.PDF

Corbeil, C., Harper, E., Marchand, I., Fédération des femmes du Québec et Le Gresley, I. (2018). L'intersectionnalité, tout le monde en parle! Résonance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes. *Montréal : Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/ Fédération des maisons d'hébergement pour femmes*.

Corbeil, C. et Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : Défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*. Vol.19, p. 40–57. doi:10.7202/014784ar

Descarries, F. (2005). Le mouvement des femmes québécois : état des lieux. *Presses universitaires de France : « Cités »*. No.23, p. 143-154.

Duchesne, N. (2009). *Les personnes trans et l'identité civile : violence et résistance*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=TC-QMUQ-2431&op=pdf&app=Library>

Dumas, J. (2013). L'évaluation des services sociaux et de santé offerts aux minorités sexuelles par le CSSS Jeanne-Mance. *Service social* 591 (2013): 63–80. DOI : 10.7202/1017479ar

Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative? *Le Libellio d'Aegis*. Vol. 7, no.4, p.47-58.

Enriquez, M-C. (2013). La contestation des politiques de changement d'identité de genre par les militantes et militants trans québécois. *Lien social et politique*. No. 69, p.181-196.

Enriquez, M.-C. (2016). The T in LGBTQ : How do trans activists perceive alliances within LGBT and queer movements in Québec. *Rutgers University Press*.

Espineira, K., Thomas, M.-Y. et Alessandrin, A. (2012). *La transyclopédie : tout savoir sur les transidentités*. Éditions des ailes sur un tracteur.

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2018). *Approches d'intervention*. Récupéré de <http://fedec.qc.ca/>

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2019). *Intervention féministe intersectionnelle : réflexions et analyses pour une pratique égalitaire et inclusive*. [Guide d'appropriation pour les maisons d'hébergement].

Giami, A. (2011). Identifier et classier les trans: entre psychiatrie, épidémiologie et associations d'usagers. *L'information psychiatrique*. Vol. 87, no. 4, p.269-277

Giami, A. (2012). Médicalisation et dépathologisation des identités trans : le poids des facteurs sociaux et économiques. *Sciences sociales et santé*. Vol. 30, p.59-69.

Grosjean, S. et Groleau, C. (2013). L'ethnographie organisationnelle aujourd'hui. De la diversité des pratiques pour saisir l'organisation en mouvement. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels* 2013. p. 13-23. DOI 10.3917/rips1.hs01.0011

Harper, E. (2012). Regards sur l'intersectionnalité. *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes*. Collection Études et analyses. No 44.

Healy, K. (2014). *Social Work Theories in Context, Creating Framework for Practice* (2^e éd.). Londres : Palgrave Macmillan.

Keuroghilian et coll. (2014) dans American Psychology Association. (2017).

« Lesbian, gay, bisexual and transgendered persons & socioeconomic status », publication de l'American Psychology Association. Repéré à <http://www.apa.org/pi/ses/resources/publications/lgbt.aspx>

Laude, L. (2012). Observer les organisations de l'intérieur, *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, Vol. 18, p.55-76.

Legault, G. (1993). Femmes immigrantes : problématiques et intervention féministe. *Service social*, 42(1), 63–80. doi:10.7202/706600ar

Lièvre, P. et Rix-Lièvre, G. (2013). Une ethnographie organisationnelle constructiviste et orientée vers les pratiques situées. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*. p. 45-65. DOI 10.3917/rips1.hs01.0045

Lochak, D. (2003). La notion de discrimination. *Confluences Méditerranée*. No.48. Repéré à http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_49_2.pdf

Lombardi et coll. (2002). Gender Violence : Transgender experiences with violence and discrimination, *Journal of Homosexuality*, 42:1, 89-101, DOI: 10.1300/J082v42n01_05

Medico, D. & Pullen-Sansfaçon, A. (2017). Pour des interventions anti-oppressives auprès des jeunes trans : nécessités sociales, évidences scientifiques et recommandations issues de la pratique. *Service social*, 63 (2), 21–34. <https://doi.org/10.7202/1046497ar>

Minter, S., et Daley, C. (2003). Trans realities: A legal needs assessment of San Francisco's transgender communities. Récupéré de <http://www.transgenderlawcenter.org>

Nicolazzo, Z. (2016). 'It's a hard line to walk' :black non-binary trans* collegians' perspectives on passing, realness and trans*-normativity. *International Journal of Qualitative Studies in Education*. Vol. 29, no.9.

Pagé, G. et Pires, R. (2015). L'intersectionnalité en débats : pour un renouvellement des pratiques féministes au Québec. Services aux collectivités de l'UQAM en partenariat avec la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Paillé, P et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3^e ed.) Paris : Armand Colin.

Plante, M.-C. (2007). *Lutte contre la pauvreté au Québec : Le cas des jeunes femmes itinérantes*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal. Récupéré de https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/18034/Plante_Marie-Christine_2007_memoire.pdf?sequence=1.

Quivy, R., Marquet, J. et Van Campenhoudt, L. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5^e éd). Paris : Dunod, 272 p. [ISBN : 978-2-10-056301-2]

Rouleau, L. (2013). L'ethnographie organisationnelle d'hier à Demain, *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*. p. 27-43. DOI 10.3917/rips1.hs01.0025

Saint-Jacques, B. (2016). Identité sexuelle et de genre : Quand la discrimination mène à la rue. publications du *RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal)*.

Sengenès, S. (2004). D'un genre à l'autre. Identité refusée, identité abandonnée. *Terrain Anthropologie et sciences humaines*, 81-94. Récupéré de <http://terrain.revues.org/1748#tocto1n5>

Serano, J. (2007). *Whipping Girl, a Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity*. Seal Press (2^e édition). Récupéré de https://infokiosques.net/lire.php?id_article=884

Shoen, Z. (2015). *Construction sociale, objectivité et la catégorie « femme » : une analyse comparée des thèses de Sally Haslanger et de Linda Martin Alcoff*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=TC-QMUQ-8119&op=pdf&app=Library>.

Smith, D.E. (2005). *Institutional Ethnography : a Sociology for People*. The Gender Lens Series. AltaMira Press. Récupéré de : <https://books.google.com/?hl=fr>.

St-Hilaire, C. (1999). Le paradoxe de l'identité et le devenir-*queer* du sujet : des nouveaux enjeux pour la sociologie des rapports sociaux de sexe. *Recherches sociologiques*. 1999/3.

Tel-Aide. (2018). *À l'écoute de ...* Récupéré de : <http://www.telaide.org/a-lecoute/>.

Trudel, L., Simard, C. et Vonarx, N. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire? *Recherches qualitatives*. No. 5, p. 38-45.

Valiante, G. (2017, 05 décembre). La fédération des femmes du Québec élit sa première présidente trans. *La Presse*. Récupéré de : <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201712/05/01-5146023-la-federation-des-femmes-du-quebec-elit-sa-premiere-presidente-trans.php>

Worthen, M.G.F. (2013). An Argument for Separate Analyses of Attitudes Toward Lesbian, Gay, Bisexual Men, Bisexual Women, MtF and FtM Transgender Individuals. *Sex Roles*. 68:703–723